*L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913*

Tirage: 11 000

# LA LIBERTÉ

Volume 71 No 47 Saint-Boniface, le vendredi 8 mars 1985







## DEUX RENDEZ-VOUS:

*À l'avant-dernière*

**LE MUNICIPAL**

*avec Lucien Chaput*

*Au milieu*

**LE CULTUREL**

*avec Roland Stringer*

La 16e assemblée annuelle de la SFM s'est transformée en:

# ACCLAMATIONS 85

• Les POINTS-CLÉS en 6 et 7

## Grève des Postes ou pas?

*Prenez vos précautions en p. 2!*

## Les trophées

**pour ceux qui ont**

## bien fait

**dans la Hanover-Taché**



# Ghost busters

## —Une tentative d'exorciser de vieilles chimères—

**Louis Riel n'a pas entendu Réal Sabourin. C'est dommage. Pour une fois que le père du Manitoba avait accepté le rôle d'orateur à une assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine.**

Pourtant, Louis Riel a pris la parole moins d'une heure après que le nouveau président du bras politique des Franco-Manitobains avait affirmé son désir de lancer une réflexion (par écrit) sur l'avenir de la francophonie manitobaine.

Malheureusement, Louis Riel n'a pas profité de l'occasion offerte par Réal Sabourin pour soumettre sa vision du Manitoba du deuxième centenaire de sa mort.

Au risque de passer pour un iconoclaste, on ose même affirmer que le père du Manitoba n'est plus vraiment en contact avec ses fils spirituels de 1985. Il n'est qu'un fantôme de lui-même.

Qu'il se soit senti obligé de consacrer les deux-tiers de son intervention à des rappels historiques passe encore. Mais qu'il ait utilisé la vieille technique de la culpabilisation pour remonter le moral aux troupes est plus difficilement acceptable.

Mon cher Riel, on voit que vous n'avez pas pris le pouls des jeunes avant de leur lancer:

"Et surtout vous, les jeunes. Ne vous découragez pas, Vous ferez la différence. Ce ne sera pas facile. Vous vivez un temps difficile(...) C'est votre année, elle vous appartient. Vivez votre langue, votre vie, votre jeunesse. Réalisez ce rêve de paix dans le monde. Bâtissez une société où tous se respectent, où tous peuvent s'épanouir".

Heureusement que les seuls jeunes présents étaient déjà vaccinés à ce genre d'envolée missionnaire. Sinon, ils auraient eu de quoi opérer un rejet.

Pour une simple raison: quand un(e) jeune choisit de vivre comme francophone, il décide tout simplement d'évoluer comme bilingue dans une société manitobaine qui associe multiculturalisme à unilinguisme pour ne pas désavantager personne. C'est platte trop souvent. Mais il n'entre pas en mission, tout de même!

Non, mon vieux Riel. Même si vous avez obtenu un succès facile avec les "convaincus" de l'assemblée annuelle de la SFM, sachez que les applaudissements étaient trompeurs.

Car pour le meilleur ou pour le pire, l'avenir de la francophonie manitobaine ne repose plus sur de constants efforts de culpabilisation. Refusez de passer pour un ectoplasme!

D'ailleurs, n'avez-vous pas eu un peu de peine à lancer des phrases aussi interrogatives que:

"Mes amis, que vous réserve l'avenir? Où serez-vous demain? Qu'allez-vous faire? Qui déterminera votre sort? Les Anglais? Ottawa? Le gouvernement du Manitoba? NON! Alors qu'attendez-vous???

*Ce que nous attendons est simple: une réflexion qui exclut les sempiternels appels à la lutte.*

"Attendez-vous que neuf juges à Ottawa décident l'avenir de la langue française au Manitoba? Attendez-vous que votre gouvernement vous donne vos écoles françaises, vos divisions scolaires? Attendez-vous que le gouvernement vous offre des services en français avant que vous n'en fassiez la demande?"

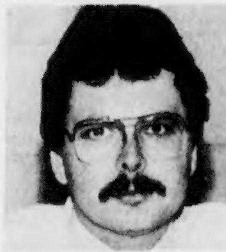
"Qu'attendez-vous..........?"

Ce que nous attendons est très simple: une réflexion qui placera le choix de devenir (ou rester) francophone au Manitoba dans un contexte qui exclut les sempiternels appels à la lutte, au missionariat.

Ce que nous attendons, c'est une façon d'envisager la francophonie ou bilinguisme devient synonyme d'ouverture, ou le mot minoritaire, s'il faut encore l'utiliser, est débarassé de sa tare originelle: le repli sur soi.

Ce que nous attendons, c'est une approche positive, ou le mot lutte sera rayée du vocabulaire,

**Bernard BOCQUEL**



**LE SEMAINIER**

mon cher Riel. Trêve d'interpellations du genre:

"Les Nault, les Provencher, les Lépine, les Ritchot, les Taché, les Prendergast et les Dumas ont fait ce qu'ils pouvaient! C'est à vous maintenant!!

"Notre lutte ne s'arrête pas à des écoles françaises! Notre lutte ne se limite pas à parler notre langue à la maison et à l'école! Notre lutte, c'est notre histoie! Notre lutte, c'est notre avenir! Notre avenir, c'est nous!"

Mais finalement, quand on pense que le thème de l'assemblée annuelle de la SFM était CÉLÉBRATIONS 85, on pouvait difficilement espérer plus que Louis Riel en chaire et en noces.

**EN APOSTILLE.** *Les démographes s'en souviennent: une petite revanche des berceaux a pris place au lendemain de l'élection du PQ en 1976. Mais il est encore trop tôt pour annoncer un baby-boom chez les conservateurs. Le fait que Mila Mulroney soit réputée enceinte ne constituant pas une preuve suffisante. Même s'il existe comme indice le bon mot dont la paternité reviendrait à Sterling Lyon: "Conservatives are good breeders."*

*Les bleus ont aussi mauvais caractère. À peine Allan Mac (hiavélique) Eachen niaise un rien le ministre des finances au Sénat, que Brian Mulroney envisage de limiter les pouvoirs de la chambre haute, l'accusant de se spécialiser dans les coups bas. Comme ça, on ne peut plus lui reprocher de ne pas gouverner.*

*C'est que notre premier ministre est souvent peint par les éditorialistes canadiens comme un indécis mou, trop inquiet de perdre un pour cent dans l'échelle de popularité gracieuseté de Gallup.*

*Si c'est vrai, on peut se demander ce qui vaut mieux pour les Canadiens: que Brian décide en fonction des sondages ou des éditoriaux écrits à l'encre bleue foncée.*

*Pour le meilleur ou pour le pire, les journalistes-économistes semblent plus insistants que Gallup. Joan Cohen du Free Press s'en flatte (PCs talk a tough budget: "... the prime minister is stiffening in his resolve... because of... an almost unprecedented epidemic of newspaper comment suggesting he has abandoned his finance minister..."*

*Malheureusement, pour réduire le déficit, Brian Mulroney n'écoutera pas une suggestion du Vérificateur général du Canada: éliminer les exemptions fiscales. Elles s'élèvent en tout à 35 milliards. Un chiffre facile à retenir: c'est le moment du déficit prévu pour l'année.*

*De son côté, pour trouver de l'argent, le gouvernement manitobain "menace" de se lancer dans la business de l'assurance-vie. (Les Canadiens ayant la fâcheuse habitude de se sur-assurer, le marché de l'assurance-vie pèse des milliards de $.) À chaque fois que les néos en parlent, les assureurs s'énervent. Et sortent des perles. La dernière: "We don't see why the government feels it can go in and do any better than we have been doing". Bah! Aussi bien, ça serait déjà pas si mal pour les inventeurs d'AUTOPAC!*

*Heureusement, pendant que les assureurs protègent leurs bébelles à faire de l'argent, le chef de l'opposition continue sa croisade pour assurer le renouveau du parti libéral. Le Turner fix of the weak: "Le libéralisme n'est pas mort. Les principes sont très vivants. Ce sont l'application et le renouveau de ces principes appliqués aux problèmes modernes qui doivent absorber notre attention".*

*Ça doit vouloir dire que la Lloyd est d'accord pour assurer le libéralisme. À notre avis, c'est rassurant.*



*N'OUBLIEZ-PAS!*

# Grève des Postes ?

**À La LIBERTÉ, nous nous souvenons encore trop bien de la trop longue grève des postes (42 jours) de 1981.**

C'est pourquoi nous tenons déjà d'avance (au cas ou la grève sera déclenchée) à demander **la plus grande compréhension** à nos lectrices et lecteurs pour les problèmes de livraison du journal.

Où La LIBERTÉ sera-t-elle disponible en cas de grève?

À **Saint-Boniface** au Centre culturel franco-manitobain. Dans **les centres ruraux** à un endroit-clé comme la caisse populaire. Bien entendu, des détails sur le plan d'urgence seront rendus publics grâce au service communautaire de **Radio-Canada** (CKSB, CBWFT).

Nous osons espérer qu'une grève des Postes, malgré les inconvénients, n'entamerait pas **votre fidélité** à La LIBERTÉ.

**La Direction.**

# La LIBERTÉ, votre rendez-vous indispensable

**Ils n'ont pas le travail toujours facile, les collaboratrices et collaborateurs régionaux de La LIBERTÉ. C'est pourquoi je n'hésite pas, en ma qualité de président du conseil d'administration de Presse-Ouest, la société éditrice de La LIBERTÉ, de leur rendre un hommage appuyé.**

L'occasion s'est déjà récemment présentée pour moi, lors de la rencontre qui a réuni deux douzaines de journalistes à temps partiel, à Saint-Boniface, dans le cadre d'une journée de formation rendue possible grâce à une subvention de l'Association de la presse francophone hors Québec.

C'était le samedi 28 février et j'ai tenu à souligner que leur présence nombreuse démontrait, une nouvelle fois, leur volonté de continuer à améliorer les services que La LIBERTÉ veut offrir à ses lectrices et lecteurs.

Car c'est bien vous qui êtes au centre des préoccupations des responsables du journal. C'est pourquoi l'objectif de la rencontre était très ambitieux: répondre toujours mieux à vos intérêts et à vos besoins.

L'objectif est très ambitieux pour la simple raison que les lecteurs de La LIBERTÉ appartiennent à différents groupes d'âge qui nourissent parfois des intérêts et des besoins assez différents.

*"Je suis convaincu que le travail sérieux leur donnera de plus en plus la crédibilité nécessaire"*

Un seul exemple: la couverture des Winnipeg Blue Bombers en 1984. Il ne fait aucun doute que bien des commentaires défavorables nous sont parvenus de lecteurs d'une certaine tranche d'âge. Mais d'un autre côté, nous avons enregistré des commentaires vraiment positifs de la part de jeunes et de parents de jeunes qui voyaient, pour une fois, leur enfant lire La LIBERTÉ.

Les collaboratrices et collaborateurs régionaux font face à une situation similaire. Ils estiment, en règle générale, que leurs chroniques sont lues par des personnes à partir de la quarantaine. Aussi, ils sont d'avis que pour attirer les lecteurs entre 20 et 35 ans, une couverture des sports est obligatoire.

Idéalement, ces journalistes à temps partiel, pour intéresser une majorité de lecteurs sur les activités de leur communauté, devraient couvrir non seulement les sujets



**Gilbert Sabourin**

## L'ÉDITORIAL

d'intérêt aux quarante ans et plus, mais aussi tout particulièrement les sports pour intéresser les lecteurs jeunes qui se détournent de La LIBERTÉ. Car on sait bien qu'ils liront en français si le sujet les intéresse.

En théorie, tout est bien clair. Tout le monde est d'accord que c'est dans cette voie qu'il faut travailler.

En pratique, c'est tout autre chose. Ces journalistes à temps partiel font sans doute déjà le maximum qu'ils peuvent. Pour en faire plus, il faudrait qu'ils puissent collecter les informations plus facilement.

En effet, leur gros problème, c'est la collecte des nouvelles. Malgré des efforts répétés de sensibilisation, ils n'arrivent pas toujours à obtenir la coopération souhaitée pour effectuer un travail adéquat.

Bien entendu, je n'ai pas l'intention de pointer quelqu'un du doigt. Car je suis convaincu que le travail sérieux des collaboratrices et collaborateurs régionaux leur donnera de plus en plus la crédibilité nécessaire "pour se faire appeler".

D'ailleurs, le travail souvent difficile de la trentaine de journalistes à temps partiel est de plus en plus souvent reconnu.

Ainsi, il suffit que La LIBERTÉ arrive en retard dans un centre francophone pour que nous en entendions parler. Et combien de collaborateurs/trices se sont faits "chicaner" parce qu'ils n'avaient pas envoyé leur chronique pour une semaine ou deux?

Chère lectrices et lecteurs: je suis très confiant que bientôt La LIBERTÉ sera pour vous un rendez-vous hebdomadaire indispensable, car elle collera à vos intérêts et répondra à vos besoins.

Si tel n'est pas déjà le cas...

**Gilbert SABOURIN**






**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de




**Directeur et Rédacteur en chef:** Bernard BOCQUEL
**Journalistes:** Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
**Administratrice:** Gisèle GOBEIL
**Publicitaire:** Maurice SABOURIN
**Typographe et correctrice:** Odette DELISLE
**Graphistes:** Cyril PARENT, David McNAIR
**Secrétaire relationniste:** Eveline BOURGOUIN
**Développement des photos:** Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

**L'abonnement annuel** coûte 18,50$ au Manitoba, 22,50$ partout ailleurs au Canada et 27,50$ à l'étranger.

**Heures de bureau:** 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

**La LIBERTÉ** est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

**La LIBERTÉ**
**C.P. 190**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 3B4**
**237-4823**






# COLLOQUE ÉCONOMIQUE

le samedi
16 mars 1985

# AVENIR MANITOBA

## DE LA CULTURE À L'ÉCONOMIE



au Collège universitaire de Saint-Boniface

par la Société franco-manitobaine

**PRÉSIDENT DU COLLOQUE:**

**RAYMOND LAFOND,**
directeur général de la Caisse Populaire de Saint-Boniface

**LES ATELIERS:**

## SÉRIE 1

**COMMENT SE STRUCTURER FINANCIÈREMENT**
Michel Hébert, expliquera les diverses structures financières possible en mettant l'emphase sur les structures les plus appropriées pour la petite et moyenne entreprise.

**OBTENTION D'UN BREVET OU D'UNE MARQUE DE COMMERCE**
Brian Booth, vous expliquera ce que c'est un brevet (patent) et ce que c'est une marque de commerce (trade mark). Il vous en expliquera les avantages et la façon de faire pour les obtenir.

**LE MARKETING D'UN PRODUIT**
Roger Gamache, vous parlera de ce que c'est le marketing, son importance ainsi que des diverses façons de faire la mise en marché d'un nouveau produit ou d'un produit modifié. Il vous expliquera également le fait que le marketing et la publicité ne sont pas des concepts synonymes mais complémentaires.

**DÉTERMINER LA VALEUR D'UNE COMPAGNIE**
Michel Hébert, expliquera comment déterminer la valeur d'une compagnie existante pour fin d'investissement, d'expansion ou de fusion.

**LES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**
Léo Prince, vous parlera de ce que c'est une société de développement communautaire, comment en former une ainsi que des avantages et désavantages à créer une telle société.

## SÉRIE 2

**TECHNIQUES DE DEMANDE D'EMPLOI**
Léo Leblanc, vous expliquera comment préparer votre curriculum vitae, comment se présenter lors d'une entrevue, ce qu'un employeur recherche dans un employé ainsi que la rationalisation de vos attentes vis-à-vis le marché du travail.

**ENTREPRENEURSHIP**
Michel Hébert, vous parlera de la philosophie d'entrepreneurship en vous expliquant ce que c'est et comment vous pouvez en bénéficier.

**LES PROGRAMMES JEUNESSES**
Daniel Boucher, vous expliquera les divers programmes du secteur publique et privé disponibles pour la création d'emploi chez les jeunes.

**SE LANCER EN AFFAIRE**
Guy Brunelle, vous parlera des avantages, des désavantages, ainsi que des moyens à prendre afin de lancer une nouvelle entreprise. Cet atelier est surtout à l'intention des jeunes et de toutes autres personnes songeant à se lancer en affaire.

**LES SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**
Léo Prince, vous parlera de ce que c'est une société de développement communautaire, comment en former une ainsi que des avantages et désavantages à créer une telle société.

## SÉRIE 3

**LES COOPÉRATIVES D'HABITATION**
Paul Maguet, vous parlera de ce que c'est une coopérative d'habitation ainsi que des bénéfices et problèmes inhérents à la création d'une telle coopérative.

**LE MOUVEMENT COOPÉRATIF**
Edmond Beaudry, vous fera l'exposé du mouvement coopératif au Canada et plus particulièrement au Manitoba en vous citant ce que c'est ainsi que les avantages de ce mouvement.

**LES COOPÉRATIVES D'ALIMENTATION**
Marc Boily, vous parlera de ce que c'est une coopérative d'alimentation ainsi que des bénéfices et des problèmes inhérents à la création d'une telle coopérative.

**LES COOPÉRATIVES DE TRAVAILLEURS**
Juliette Bonneville, vous parlera de ce que c'est une coopérative de travailleurs ainsi que des bénéfices et problèmes inhérents à la création d'une telle coopérative.

**LES CAISSES POPULAIRES**
Roger Gamache, vous donnera un exposé sur les Caisses Populaires.

## SÉRIE 4

**GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE**
Un panel d'agriculteurs franco-manitobains bien connus vous parleront de leurs expériences en ce qui concerne les moyens à prendre afin de s'assurer d'une plus grande rentabilité. Ils vous parleront entre autres du domaine de la vache laitière, de la culture céréalière et de l'élevage porcin. Cet atelier est d'une durée exceptionnelle de deux heures afin de vous permettre de mieux échanger des idées.

**L'IMPÔT ET VOUS**
Arthur Chaput, vous fera un exposé sur la fiscalité traitant surtout des avantages fiscaux inhérents à l'investissement canadien ainsi que des autres possibilités de déductions admissibles mais souvent peu connues. Il vous parlera également de ce qui est nouveau en ce qui concerne votre déclaration de cette année. Cet atelier est pour toutes personnes voulant prendre avantage des nouvelles mesures fiscales.

**LES INVESTISSEMENTS**
Lillian Prud'homme, vous parlera des possibilités d'investissement à la Bourse, au "Commodities Market" ainsi que des autres genres d'investissement financier en vous indiquant ce qui sera le plus avantageux pour les divers types d'investisseurs.
Roger Robidoux, vous parlera de l'investissement immobilier en vous indiquant les avantages et désavantages d'un tel type d'investissement.
Cet atelier est surtout à l'intention des membres des clubs d'investissement et de toutes personnes désirant diversifier ses investissements.

**SOCIÉTÉ À CAPITAL ACTION**
Philippe Kleinschmit, vous fera un exposé sur ce que c'est une société à capital action, ses avantages et ses désavantages et comment former une telle société.

---

**ORATEURS INVITÉS:**

**GILLES LORTIE,**
professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface

**GÉRALD DORGE,**
directeur et propriétaire de la franchise maîtresse de Country Kitchen

**CONFÉRENCIERS:**

**EDMOND BEAUDRY,**
personne ressource, Fédération des Caisses Populaires du Manitoba

**MARC BOILY,**
président de Boni-Coop de Saint-Boniface

**JULIETTE BONNEVILLE,**
directrice générale par intérim de la Coopérative de développement régional, Québec 03

**BRIAN BOOTH,**
coordinateur du programme d'éducation publique, Centre des brevets à Ottawa

**DANIEL BOUCHER,**
adjoint exécutif de l'honorable Gérard Lecuyer, ministre de l'Environnement, de la sécurité et de l'hygiène du travail du Manitoba

**GUY BRUNELLE,**
directeur information et entraînement, Banque Fédérale de Développement de l'Entreprise

**ARTHUR CHAPUT,**
comptable agréé, associé Forest, Guenette et Chaput

**ROGER GAMACHE,**
directeur du marketing et des communications, Fédération des Caisses Populaires du Manitoba

**MICHEL HEBERT,**
conseiller en finance et stratégies d'entreprise, Hébert et associés de Montréal

**PHILIPPE KLEINSCHMIT,**
professeur d'économie au Collège universitaire de Saint-Boniface

**LÉO LEBLANC,**
directeur du Centre de la Main-d'oeuvre et de l'immigration Canada à Saint-Boniface

**PAUL MAGUET,**
agent de développement, Développement Coopératif Manitoba

**LÉO PRINCE,**
agent de développement économique, Développement de l'entreprise et du Tourisme Manitoba

**LILLIAN PRUD'HOMME,**
courtier, Bache Securities de Winnipeg

**ROGER ROBIDOUX,**
président de Robidoux Realty

**OBJECTIF:**

Donner l'occasion aux Franco-Manitobains de se rencontrer, d'échanger de l'information et des idées, d'identifier des besoins et d'élaborer des projets à caractère économique visant le développement de l'individu et de la communauté.

**DÉROULEMENT:**

| | |
|---|---|
| 7h30 9h | Inscription |
| 8h | Petit déjeuner à la cafétéria. Orateur invité - Gilles Lortie "Les hommes d'affaires francophones et leur communauté... bref historique" |
| 9h | Mot de bienvenue par le président du colloque, M. Raymond Lafond à la Salle Martial Caron |
| 9h30 | Ateliers |
| 10h30 | Pause café |
| 11h | Ateliers |
| 12h | Dîner rencontre à la cafétéria. Orateur invité - Gérald Dorge "L'évolution d'un jeune entrepreneur franco-manitobain" |
| 13h30 | Ateliers |
| 14h30 | Ateliers |
| 15h30 | Pause café |
| 16h | Ateliers |
| 16h45 | Plénière et session d'évaluation |
| 17h50 | Réception Vin et Fromage à la Salle Académique |

**OUVERT À TOUS:**

Les commerçants, les entrepreneurs, les jeunes, les agriculteurs, les investisseurs ainsi que les intéressés au mouvement coopératif.

**FRAIS:**

Les frais d'inscription sont de 20 $ les repas compris.

**RENSEIGNEMENTS:**

**Société franco-manitobaine**
a/s Léon Hurard, coordinateur
233-4915

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION
### Colloque Économique

Société franco-manitobaine
200, av. de la Cathédrale
CP 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Veuillez m'inscrire au Colloque économique "Avenir Manitoba" qui aura lieu le samedi 16 mars prochain et trouvez ci-joint mon chèque de 20 $.

**NOM** ______________________

**ADRESSE** ______________________

______________________

**CODE POSTAL** ______________ **TÉLÉPHONE** ______________

J'assisterai à tous les ateliers de la

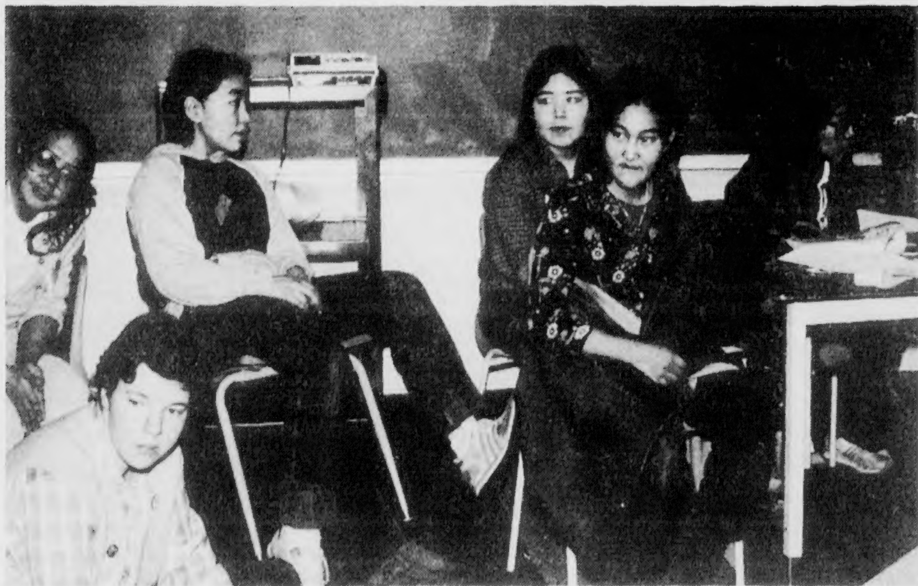
**Série 1** ( ) **Série 2** ( ) **Série 3** ( ) **Série 4** ( )

ou j'assisterai aux ateliers suivants:

| | | |
|---|---|---|
| **9h30** | Comment se structurer financièrement | ( ) |
| | Techniques de demande d'emploi | ( ) |
| | Les coopératives d'habitation | ( ) |
| | Gestion d'une entreprise agricole I | ( ) |
| **11h** | Obtention d'un brevet ou d'une marque de commerce | ( ) |
| | Entrepreneurship | ( ) |
| | Le mouvement coopératif | ( ) |
| | Gestion d'une entreprise agricole II | ( ) |
| **13h30** | Le marketing d'un produit | ( ) |
| | Les programmes jeunesses | ( ) |
| | Les coopératives d'alimentation | ( ) |
| | L'impôt et vous | ( ) |
| **14h30** | Déterminer la valeur d'une compagnie | ( ) |
| | Se lancer en affaires | ( ) |
| | Les coopératives de travailleurs | ( ) |
| | Les investissements | ( ) |
| **16h** | Les sociétés de développement communautaire | ( ) |
| | Les Caisses populaires | ( ) |
| | Les sociétés de capital action | ( ) |

**Veuillez noter que la préinscription est fortement recommandée et que le chèque doit être fait à l'ordre de la SFM.**

# Travailler avec les Srs Grises: mission possible



Marjke Desmet, une amie de Denise Le Blanc, en compagnie d'Inuits en décembre 1983 à Rankin Inlet.

**Denise Le Blanc n'oubliera jamais son expérience dans le Grand Nord. Elle voulait "voir la vie missionnaire". Les Soeurs Grises lui ont donné cette opportunité.**

De fait, les personnes intéressées à s'associer au travail des Soeurs Grises sont reçues à bras ouverts. Et en cette Année internationale de la jeunesse, les jeunes adultes en particulier.

Sr Aurise Delaurier est responsable *(avec Sr Thérèse Cloutier)* des vocations dans la province de Saint-Boniface. Elle gère actuellement trois programmes destinés à répondre aux besoins des laïcs qui veulent donner un coup de main aux Soeurs Grises.

D'ici quelques semaines, un groupe de jeunes "du niveau secondaire en montant" pourra "cheminer avec nous à leur rythme". Ce groupe sera baptisé "Jeunes associés", une sorte de complément jeunesse du programme ***Associé(e)s Soeurs Grises,*** qui fonctionne depuis 1982.

"Il y a environ 80 personnes actives. Il s'agit d'hommes et de femmes qui désirent partager la spiritualité des Soeurs Grises, c'eat-à-dire révéler la tendresse de Dieu-Père à ceux et celles qui sont seuls, délaissés, sans voix et sans voie. Et cela sans distinction de race, de nationalité, de sexe" explique Sr Delaurier.

Ces bénévoles s'engagent dans des oeuvres des Soeurs Grises au niveau "de la santé, la pastorale, l'éducation, les visites à domicile, la défense de la vie. Il n'y a pas de limites." On sait en effet que la congrégation des Soeurs Grises opère, de nombreuses oeuvres, comme le Centre St-Amant, la Clinique Youville, le Centre Taché, l'oeuvre Sara-Riel, le Centre Laurent.

"Ces personnes qui aident suivent un programme assez intense, qui s'étale généralement sur une période de six mois pour les adultes, note Sr Delaurier. Une vision commune est développée. La pratique et la spiritualité vont de pair. Les laïcs qui travaillent avec nous sont appelés à être aussi des signes de la tendresse de Dieu-Père, de sa compassion, de sa bonté."

Outre le programme Associé(e)s Soeurs Grises, la congrégation offre ***l'Expérience communautaire*** et le ***Projet missionnaire.***

## Elle n'exclut pas

***L'expérience communautaire.*** "Des femmes, à partir de 18 ans, préférablement jeunes célibataires, viennent vivre avec les Soeurs Grises, pour les connaître. Elles apprennent ce que veut dire vivre communautairement, faire communauté. On développe sa foi, on prie, travaille et joue ensemble."

Ce programme, mis sur pied au Manitoba voilà trois ans, a intéressé pour l'instant sept femmes. Il existe pour permettre à des jeunes de vivre une expérience avec des soeurs, à une époque où couvents et pensionnats ne sont plus légion.

***Le projet missionnaire.*** Fondé en 1983, c'est un appel aux jeunes de plus de 20 ans qui souhaitent vivre une expérience dans le Grand Nord. Comme par exemple à Chesterfield Inlet, où les Soeurs Grises gèrent une résidence pour Inuit handicapés.

Denise Le Blanc est allée, de février à avril 84 à Chesterfield Inlet. Son travail: nourrir et laver des jeunes handicapés.

"Je ne savais pas ce que je voulais faire... Je pensais à vivre une expérience missionnaire. J'en ai parlé à Sr Aurise que j'avais rencontrée lors d'une retraite pour jeunes catholiques. Elle m'a suggéré de considérer le Grand Nord..."



**Denise Le Blanc et Sr Aurise Delaurier. Permettre de vivre une expérience missionnaire.**

"Mon expérience de vie en communauté, dans l'isolement a renforcé mon désir de rendre service aux autres. J'étais là pour servir ces jeunes handicapés... J'ai beaucoup reçu aussi... Comme chrétienne, je suis appelée à être servante de mes frères et soeurs. J'ai vraiment eu cette perspective."

Denise Le Blanc s'est lancée en éducation. Elle n'exclut pas l'idée de revivre une telle situation. Au contraire. "J'aimerais encore, dans l'avenir, faire une autre expérience missionnaire."

Sans aucun doute, les Soeurs Grises l'accueilleraient à nouveau avec intérêt.

Comme le souligne Sr Delaurier: "Dans l'avenir, nous allons travailler encore de plus près avec les laïcs. Nous allons continuer à les inviter à cheminer avec nous. La Clinique Youville est la première oeuvre des Soeurs Grises mise sur pied par une laïque. Je pense qu'il va y en avoir d'autres."

Bernard BOCQUEL

# Les six legs de Gilberte Proteau

**"Laissez-moi partager un peu mon expérience avec vous" a demandé l'ex-présidente de la SFM *(80 à 82; 84 à 85)* dans son discours en forme de testament.**

Gilberte Proteau *(qui garde son droit de vote comme sortant de charge)* a "légué" plusieurs dossiers à son successeur.

**Sur la Cour suprême**. "J'avais espéré pouvoir en discuter avec vous aujourd'hui, mais ça a tout l'air que les juges ont décidé de me laisser partir la langue pendante. Je lègue donc cette noble, et peut-être difficile tâche à mon successeur, avec mes meilleurs voeux de succès".

**Sur les services en français** (côté gouvernement provincial). "Le gouvernement a choisi de ne rien faire de plus pour les services en français avant la décision de la Cour suprême. (...) Il ne me reste plus qu'une chose à faire. Eh oui, c'est un autre legs à mon successeur. Je ne sais pas comment il se débrouillera avec celui-là, car ce n'est pas facile".

**Sur la Maison franco-manitobaine,** "celle que nous reconstruisons après un incendie": "J'en suis profondément fière, et je vous avoue candidement que j'aurais bien voulu avoir le privilège d'occuper un bureau; mais cela aussi je suis obligée de le léguer à mon successeur".

**Sur les subventions du Secrétariat d'État:** "(...) d'après les dernières nouvelles, il va falloir se serrer la ceinture de plus en plus. Décidément, mon successeur aura du pain sur la planche. Mais cette tâche de courir après les octrois, je la lui lègue sans aucun regret".



Cette année, de mémoire de Franco-Manitobain, c'était la première fois qu'il n'y a pas eu d'élections. C'est la première fois aussi que les femmes sont majoritaires au conseil, qui vient exclusivement de la ville.

**On reconnaît: Roseline Ferré (trésorière), Gilberte Proteau, Roger Lafrenière, Gilles Lortie, Monique La Coste, Réal Sabourin (président), Lucille Blanchette (1ère vice-présidente), Suzanne Lepage, Gilles Ferland (2e vice-président) et Cécile Dufresne.**

**Sur le dossier Cohésion-femmes.** "(...) les femmes ne sont pas un dossier. Je viens donc d'en changer le nom et de lui donner celui de regroupement. Si les femmes en préfèrent un autre, elles n'auront qu'à le laisser savoir à messieurs le président et le directeur général. Je leur confie cette mission délicate. C'est mon dernier souhait. Me le refuserait-on??"

Et, plus loin: "Vous rendez-vous compte que depuis 1916, il n'y a eu qu'une seule femme à la tête de l'organisme le plus représentatif de notre collectivité? À quand la prochaine présidente de la SFM?".

Gilberte Proteau s'est aussi interrogée sur l'avenir en évoquant, chez les francophones, "une indifférence presque palpable.

Celle qui a été élue trois fois sans concurrence s'est notamment demandée: "Comment se fait-il que cette année, alors que nous attendons la décision juridique la plus importante de notre histoire, nous avons eu tant de dificultés à trouver des candidats pour le conseil d'administration de la Société?"

À ce sujet, l'ex-présidente a suggéré que la francophonie manitobaine était peut-être "sur-structurée".

**EN CODICILLE.** *Gilberte Proteau n'a pas seulement testé en faveur de son successeur. Elle a aussi lancé un appel à la jeunesse.*

*"Riel nous a légué son courage et sa vision. C'est aux jeunes, en leur année, que je fais appel aujourd'hui, pour accepter ce legs et le transmettre à leur tour à leurs enfants. C'est aux jeunes à qui je demande de conserver bien vivantes ces racines de notre peuple."*

*"C'est aux jeunes aussi à qui je dis: engagez-vous! Foncez! N'ayez pas peur! D'autres l'ont fait avant nous et nous sommes là pour vous épauler. Riel est mort à 41 ans. Lui qui avait vécu son rêve dans la vingtaine et la trentaine, peut revivre en chacun de vous! Croyez-y!"*

**Bernard BOCQUEL**

# Dossier scolaire: aux tribunaux s'il faut!

**Des quelque dix propositions présentées aux 300 participants de l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine le 2 mars, seules celles touchant l'éducation ont fait l'objet de discussions. À l'exception de la proposition au sujet de Francofonds.**

**Les structures scolaires.** Les tribunaux si nécessaire... mais pas nécessairement les tribunaux. Il ne s'agissait pas d'être original. O a voulu plutôt apporter certaines précisions à une proposition entérinée en 1983.

La proposition se lit comme suit: "que la communauté franco-manitobaine accorde le mandat au comité directeur pour une poursuite judiciaire si la chose s'avère nécessaire."

Pour sa part, la proposition de 1983 stipulait "que la SFM appuie fortement toute démarche de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) ayant pour but d'obtenir un maximum de contrôle sur les institutions scolaires francophones."

Le comité directeur, composé de la SFM et la FPCP, a voulu ce mandat afin de donner du poids à la demande adressée à la ministre de l'éducation. Une demande d'insérer la définition de l'école franco-manitobaine dans l'acte scolaire.

**École franco-manitobaine.** La définition de l'école française a aussi été adoptée, après amendements par les participants à Célébration 85. On a ajouté aux principes de base, deux oublis: tous les cours, sauf l'anglais, sont enseignés en français, et, surtout, la gérance des écoles françaises doit être assurée par les francophones.

## Juger nécessaire

**Le comité directeur.** La composition du comité directeur a aussi été modifiée par l'assemblée annuelle de l'organisme "para-politique" des Franco-Manitobains. Des représentants des Éducateurs franco-manitobains, des Commissaires d'écoles franco-manitobains et du Conseil jeunesse provincial auront maintenant droit d'y siéger.

**Francofonds.** Encore une fois, cette année, on a voulu s'assurer que la SFM affirme son appui aux objectifs de Francofonds, le United Way des francos. Pour la simple raison qu'il ne figurait pas à la planification 1985-86.

Après une discussion au sujet de la démocratisation de Francofonds, il a été décidé que la SFM assurera l'aide qu'elle juge nécessaire pour que Francofonds réalise ses objectifs.

**Lucien CHAPUT**



**Le maire de Saint-Lazare, Omer Chartier et le chancelier Roland Bélanger ont entonné "les épaulettes" pour: Madeleine Laroche, Roger Bilodeau et Marjorie Beauchemin.**

## *Trois lauréats Riel*

***Trois Prix Riel ont été décernés à l'ocasion de l'assemblée annuelle de la SFM. À Me Roger Bilodeau, Madeleine Laroche et Marjorie Beauchemin.***

Roger Bilodeau pour les répercussions de sa poursuite touchant l'article 23 de l'acte du Manitoba. (La Cour suprême, rendrait son jugement le 14 mars...)

Madeleine Laroche pour sa pièce sur les Métis "De vousse qu'elle est la Rivière-aux-rats?" (Elle a aussi assuré la mise en scène de la pièce qui a nécessité la participation d'une centaine de comédiens).

Marjorie Beauchemin était la première présidente du comité de parents d'Ile-des-Chênes, qui a finalement vu son travail couronné de succès lors de l'inauguration officielle du Collège Gabrielle-Roy l'automne dernier.



## *L'ignorance est notre pire ennemi*

**Réal Sabourin, le nouveau président de la SFM, a été à l'emploi de la Société en qualité d'agent de recherche et de planification de la fin 1980 au début de 1985.**

**C'est le verbe engager que Réal Sabourin a employé à plusieurs reprises dans son discours de candidat. "Je m'engage dans la voie de la conciliation. Il faut que les organismes travaillent ensemble. On doit se compléter et non s'opposer". Aussi: "consensus ne veut pas dire unanimité, mais compromis acceptable à la majorité".**

**Le nouveau président, élu sans concurrence pour une année, s'est par ailleurs engagé à ouvrir le dialogue avec les jeunes et tous les Manitobains. "L'ignorance, a-t-il martelé, est notre pire ennemi".**



Votre rendez-vous culturel
Voir page 12

# Un nouveau record au bout des patins



Guy Le Madec

## VOL 84-85

**Lorsqu'au début de la saison on a demandé à Barry Long s'il s'était fixé un objectif pour la saison 1984-85, il a semblé vouloir surtout atteindre le même nombre de points que l'an dernier.**

Long a ajouté que si les Jets surpassaient ce nombre magique de 73 points, ce serait du "gravy".

Eh bien, passez-moi le jus de viande, SVP...

La victoire surprise contre Edmonton dimanche dernier a permis à Barry Long de saisir la saucière à deux mains. Après 66 matchs, les Jets ont obtenu autant de points que l'équipe de la saison précédente.

Cette dernière a pourtant pris une saison complète de 80 matchs pour en venir à cette réalisation. La fiche des Jets cette année va donc connaître une amélioration.

Si les Jets remportaient seulement la moitié de la douzaine de parties qui leur reste, ils viendraient à deux doigts d'écraser leur record d'équipe pour le nombre de points accumulés au cours d'une seule saison.

Pendant la saison 1981-82, les Jets, sous la direction de Tom Watt, avaient établi ce record de 80 points en 80 joutes.

Verra-t-on cette année un nouveau record? Certaines variables entrent en jeu ici. D'ici la fin de la saison les Winnipégois feront face à certaines superpuissances du hockey nord-américain: Edmonton, Calgary, Buffalo, Montréal entre autres.

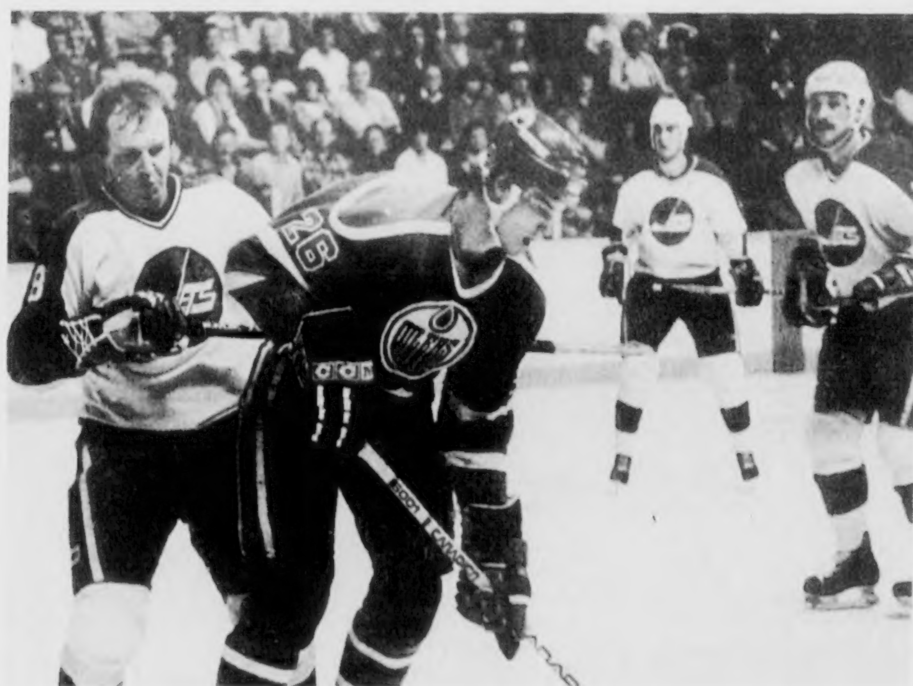
Espérons qu'Edmonton ne leur fait plus peur et qu'ils ne se fassent plus humilier par Rejean Lemelin. Il est plus important que jamais de vaincre les adversaires de division: la course à la deuxième place est plus que serrée.

La course divisionnaire peut aussi être un atout. Les Jets, pour obtenir un bon résultat, vont devoir foncer jusqu'au fil d'arrivée. Puisqu'ils seront obligés de se dépasser, peut-être dépasseront-ils aussi la marque record?

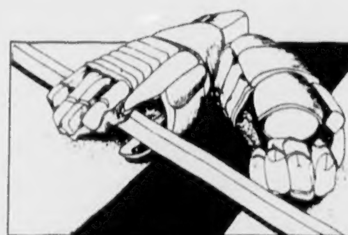
**5 sur 5**... **Dale Hawerchuk** se surpasse encore... Comptera-t-il cinquante buts cette saison?... **Jim Nill** semble se prendre pour Gretzky certains soirs. Contre Edmonton, il a encore joué d'une façon sensationnelle. Il a plus de points que **Morris Lukowich** cette saison...



Barry Long. Saisir la saucière à deux mains.



Edmonton ne fait plus peur...



## Le point final

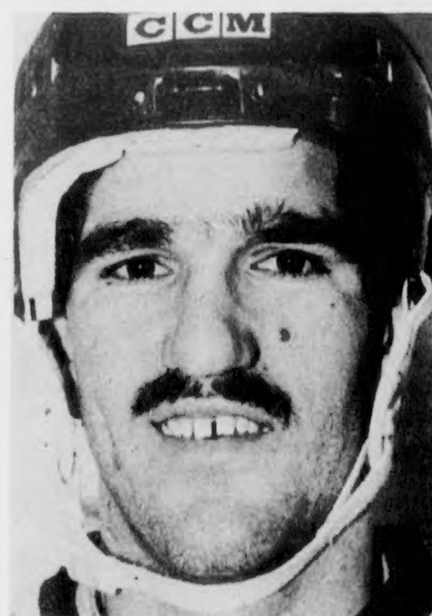
### Ligue Hanover-Taché

| Nord | J | G | P | N | P |
|---|---|---|---|---|---|
| Sainte-Anne | 24 | 18 | 6 | 0 | 36 |
| Landmark | 24 | 18 | 6 | 0 | 36 |
| Niverville | 24 | 6 | 18 | 1 | 13 |
| Ile-des-Chênes | 24 | 4 | 19 | 2 | 10 |
| Lorette | 24 | 3 | 23 | 0 | 6 |

| | B | P | T |
|---|---|---|---|
| Aimé Plett, Landmark | 37 | 29 | 66 |
| Curt Brandt, Landmark | 26 | 39 | 65 |
| Ron Freynet, Ste-Anne | 14 | 46 | 60 |
| Peter Keller, Landmark | 19 | 38 | 57 |
| Cliff Peters, Landmark | 19 | 35 | 54 |
| Michel Pattyn, Ste-Anne | 18 | 36 | 54 |
| Jules Enns, Niverville | 15 | 39 | 54 |
| Gerry Lévesque, Ste-Anne | 19 | 29 | 48 |
| Gerry Lafrenière, Ste-Anne | 28 | 13 | 41 |
| kevin Penner, Ste-Anne | 18 | 23 | 41 |

| Sud | J | G | P | N | P |
|---|---|---|---|---|---|
| La Broquerie | 24 | 18 | 6 | 0 | 36 |
| Saint-Malo | 24 | 17 | 6 | 1 | 35 |
| Grunthal | 24 | 13 | 10 | 1 | 27 |
| Saint-Pierre-Jolys | 24 | 8 | 16 | 1 | 17 |

| | B | P | T |
|---|---|---|---|
| Fern Piché, La Broquerie | 23 | 45 | **68** |
| Luc Therrien, La Broquerie | 21 | 47 | **68** |
| Gil Dubé, La Broquerie | 39 | 25 | **64** |
| Tim Wiens, Grunthal | 33 | 31 | **64** |
| Art Coulombe, St-Malo | 21 | 42 | **63** |
| Roger Taillefer, La Broquerie | 33 | 23 | **56** |
| Ed Froese, Grunthal | 32 | 21 | **53** |
| Robert Bérard, St-Pierre | 20 | 26 | **46** |
| Denis Trudel, St-Malo | 23 | 22 | **45** |
| Ron Piché, La Broquerie | 14 | 28 | **42** |



Luc Therrien des Habs de La Broquerie.



Fernand Piché des Habs de La Broquerie.





Le temps des "cadeaux" est arrivé!

# À qui les lunettes fumées, balle de golf et périscope?

**Les Habs de La Broquerie ont remporté plus que leur part des honneurs pour la saison régulière de la Hanover-Taché. Et le gérant des Habs, ne s'est pas gêné pour le laisser savoir.**

Meilleur gardien de but, meilleur entraîneur, meilleurs compteurs et la première place au classement de toutes les équipes de la Hanover-Taché. Surprise des surprises, l'équipe du village de **Jean-Guy Tétrault** a aussi remporté, à égalité avec Ile-des-Chênes, le trophée pour l'équipe la moins pénalisée!

**Henri Turenne**, le gérant des Habs, n'a pas mâché ses mots lorsqu'est venu son tour d'adresser la parole aux quelque 100 joueurs et amies. C'est d'ailleurs la tradition au banquet annuel de donner la parole aux représentants de chaque équipe qui, avec un humour parfois piquant, fournissent un nouvel éclairage à la saison qui vient de se terminer.

À l'équipe qui a reçu "aucun trophée" (les Aces de Sainte-Anne), en bon gagnant, l'ancien joueur devenu gérant des Habs les a remerciés pour les deux victoires au courant de la saison régulière; et surtout pour avoir libéré l'ancien gardien de but des Aces, **Jacques St-Vincent**, qui joue cette année pour La Broquerie.

Au gardien de but des Warriors de Saint-Malo, **Maurice Trudel**, l'équipe brise-culottienne lui a remis un bâton de hockey géant en souvenir de la partie où les Habs ont remporté le match contre Saint-Malo et la première place au classement de la ligue.



**Gérard Laramée, Jacques St-Vincent. "Pas de bâton comme ça à La Broquerie, hein Jacques?"**

Les bons mots n'ont pas tous été réservés aux joueurs et leurs équipes. Au président de l'équipe de Niverville, on a donné une paire de lunettes avec des phares. L'éclairage dans l'aréna de Niverville, semble-t-il, fait toujours défaut.

Les arbitres de la ligue ont aussi eu leur part des cadeaux. En plus des lunettes et la paire de jumelle obligatoires, on a présenté à l'un des arbitres, qui n'était pas présent, un périscope. Sans doute celui qu'on appelle le **Schtroumpf**, le trouvera très utile.

Et le **Harold Ballard** de la Hanover-Taché, celui qui n'aime pas le bruit des partisans et les flashs des appareils photos des journalistes a accepté, de la part de l'équipe de Saint-Pierre, des verres fumées, des protecteurs pour ses oreilles et une balle et les règles du jeu de golf. Une pointe subtile lui indiquant que peut-être, le hockey n'était pas son sport!

Le seul point noir de la soirée a été l'absence de l'équipe de **Lorette**. Cette dernière a été pénalisée à la fin de saison pour avoir utilisé un joueur inéligible. De ce fait, Lorette a dû rayer trois de leurs victoires. Ce qui leur a fait manquer les séries éliminatoires.

**EN APOTHÉOSE**. Yves Vermette, le président des As de Sainte-Anne est catégorique! "On n'a pas remporté de trophées au banquet de la Hanover-Taché, mais on va tout remporter aux séries éliminatoires".



**Ron Koop (Landmark) et Ed Roch (Saint-Malo): meilleurs gérants.**



**Aimé Plett (Landmark) et Arthur Coulombe (Saint-Malo): meilleurs joueurs à l'attaque.**

Des prédictions?

"Sainte-Anne va battre Ile-des-Chênes en 3 parties, ensuite Landmark en 5 matchs. Les finales contre La Broquerie, ça va nous prendre 6 parties."

Et qu'en pensent les autres?

**Henri Turenne** de la Broquerie: "On bat Saint-Pierre en 4 parties, ensuite Grunthal en 6. En finales contre Sainte-Anne, ça va nous prendre les 7 matchs."

**Ed Roch** de Saint-Malo: "On bat Grunthal en 3 parties, ensuite La Broquerie en 5 et, dans les finales, on bat Sainte-Anne en 5 matchs."

**Paul Roy** de Saint-Pierre: "Ça va nous prendre 4 parties pour éliminer La Broquerie. Ensuite 6 pour se débarrasser de Saint-Malo. En finale, contre Saint-Anne, peut-être que Sainte-Anne va gagner. Ça ira 7 matchs.



**Fernand Piché et Luc Therrien de La Broquerie acceptant du président de la ligue, John Anderson, les trophées de meilleurs compteurs de la saison.**

## Les gagnants

**Les Habs de La Broquerie de la ligue Hanover-Taché ont raflé plus que leur part des honneurs lors de la remise des trophées de fin de saisons.**

**Les gagnants: Luc Therrien et Fernand Piché de La Broquerie (meilleurs compteurs); Aimé Plett, Landmark et Arthur Coulombe, Saint-Malo (meilleurs joueurs à l'attaque); Marvin Kornelson, Grunthal et Russ Koop, Landmark (meilleurs défenseurs); Kevin Tyndall, La Broquerie et Bob Brisebois, Ile-des-Chênes (meilleurs gardiens de but); Jules Enns, Niverville et John Bekeris, La Broquerie (joueurs les moins pénalisés); Gary Borden, Saint-Malo et Curt Friesen, Grunthal (meilleurs recrus); Ed Roch, Saint-Malo et Roch Koop, Landmark (meilleurs gérants); et Rod Seidler de La Broquerie (meilleur entraîneur).**

**À l'Affiche:** *vos rendez-vous culturels*

# LE CARNET DES PROFESSIONNELS

## Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
**Avocat et Notaire**
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

**Neil Enns & Associates**
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

**LAURENT-J. ROY** C.R.
Avocat et notaire
**MONK, GOODWIN**
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

**Guay Smith et Associés**
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

*Pierre Deniset et Associés*
*AVOCATS ET NOTAIRES*
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B.
Barry C. Effler, LL.B.
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B.
**HEURES DE TRAVAIL**
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

**MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE**
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R. H. McCULLOCH
**200-170, rue Marion**
**Saint-Boniface, Manitoba**
**R2H 0T4 (204) 233-8901**

**TEFFAINE TEILLET & BENNETT**
**AVOCATS ET NOTAIRES**
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
**Bureau**
201-185, Provencher
Saint-Boniface
**Téléphone: 233-4359**

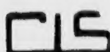


**Hogue, Kushnier et Sharp**
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
**Place Provencher**
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

## Assureurs

**SERVICE COMPLET D'ASSURANCES**
**BALCAEN-VERMETTE INC**
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

**Assurances Aurèle Desaulniers Ltée**
**390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051**
**Pour tout service d'assurances**
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle








**233-7760 233-7351**
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

## Comptables

**FOREST GUÉNETTE CHAPUT**
Comptables agréés
**262, rue Marion**
**Winnipeg, Manitoba**
**Tél.: 233-8593**
Gabriel Forest, **F.C.A.**
Lucien Guénette, **B.A., C.A.**
Arthur Chapût, **B.A., C.A.**
André Blondeau, **B.A., C.A.**
Maurice Morissette, **C.A.**
Gilles Chaput, **B.A., C.A.**
Représentant au Manitoba
de Ward Mallette Comptables agréés

**H. A. MAGNE**
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

**Brackman & Co.**
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

# LES PETITES ANNONCES

**À VENDRE:** prenez avantage de mon déménagement. À vendre à bon marché: lave-vaisselle G.E. portatif de modèle supérieur et un ensemble de salon Bahaus de bonne qualité. Le tout comme neuf (15 mois). Tél.: 256-5426 ou 222-9917.
**809-**

**À LOUER:** premier étage avec sous-sol et garage, rue De la Morénie. 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de récréation, foyer à gaz "wet bar", buanderie. Chauffage, électricité, eau inclus. Disponible le 1er mai 1985. Prix: 600 $ par mois. Composez le 233-4084 ou 1-444-3198.
**810-**

**À VENDRE:** maison à 1 mille de Sainte-Agathe, 3 chambres à coucher, 20 X 40, 12 acres. Composez le 1-882-2301.
**811-**

**À VENDRE:** maison de 1 116 pieds carrés, 3 chambres à coucher, garage attenant. En excellent état. Lot 80' X 160' avec de beaux arbres. Construite en 1976. Ile-des-Chênes 878-2454. On demande 68 000$.
**812**

**À VENDRE:** Table à volets avec 6 chaises 400$. Berceuse et tabouret en chêne massif 300$. Ile-des-Chênes 1-878-2454.
**813**

**À VENDRE:** Vieux Saint-Norbert, 2 nouveaux bungalows, 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger, 2 bains, aspirateur central, tout près des écoles, de l'église, 5 minutes du centre d'achat. Vente privée. Tél.: 269-1178.
**791-**

**J'AI TROUVÉ** une chaîne en or avec médaillon, 10 carats à la Grande Finale du Festival du Voyageur. Vincent au 237-8947 ou 257-0255 après 17h.
**814-**

237-1067

**À VENDRE:** maison de 1 116 pieds carrés, 3 chambres à coucher, garage attaché. En excellent état. Lot 80' X 160' avec de beaux arbres. Construite en 1976. Ile-des-Chênes 878-2454. On demande 68 000$.
**812-**

**RECHERCHE** une gardienne à domicile pour un bébé d'un an. Du lundi au vendredi, pour le mois de mai et juin et pour la prochaine année scolaire, rue Horace à Saint-Boniface. Tél.: après 18h au 233-5439 ou **237-1067.**
**805-**

**ESPACE** pour bureaux à louer, tout le 2e étage, 1600 pieds carrés, entrée privée, angle Horace et Taché, libre le 1er avril 1985, appelez le 233-7726 ou 222-0277.
**806-**

**À VENDRE:** À La Broquerie, deux lots 108 x 194 au centre du village. Appelez le 424-5204.
**807-**

**À VENDRE:** 2 logis, près de l'école Taché, lot de 46 x 126, garage, 200 amp. Prix: 40 900 $. Excellent revenu. Signalez 667-8416.
**802-**

**DÉSIRE** acheter immeuble de 8 à 10 appartements à Saint-Boniface en bon état. Pas d'agent svp Tél.: 233-7175.
**797-**

**À LOUER** pour le 1er avril 1985, un appartement d'une chambre à coucher, rue Archibald, références. Tél.: 256-6663 après 17 h.
**803-**

**COUTURIÈRE:** Avec expérience, pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
**780-**

**RECHERCHE** pour le 1er mars ou avril, un appartement à partager ou chambres à louer dans un environnement francophone (famille ou plusieurs personnes) Composez le 284-6367 ou 582-6580
**800-**

**À VENDRE:** un logement de 3 chambres à coucher, complètement rénové avec une grande cuisine. Deux suites attenantes avec bon revenu. Près du Collège, de l'Hôpital, avec tous les services d'autobus à la porte. Doit être vu pour être apprécié. Composez le 233-7774 après 18 h. Pas d'agent svp.
**801-**

## Chiropraticiens

**Rendez-vous** **Téléphone: 233-3060**
**CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER**
**154, boulevard Provencher**
**Saint-Boniface, Manitoba**
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

## Optométristes

**DR D.W. MULHALL**
OPTOMÉTRISTE
**198, St. Annes** Sur rendez-vous seulement
**Winnipeg, Manitoba** Téléphone: **255-3990**
**R2M 3A1**

**DR. E.M. FINKLEMAN**
ET
**DR S.A. FINKLEMAN**
*Optométristes*
**208, Avenue Building**
**265, avenue Portage,**
**Winnipeg, Tél.: 942-2496**
*Examen de la vue*
*et*
*Lunettes ajustées*

**DR R.J. STANNERS**
Optométriste, Examen de la vue
**139, boulevard Provencher**
au rez-de-chaussée
**Téléphone: 233-3889**

**Dr. R.J. Lecker** **Dr. M.N. Lecker**
*Optométristes*
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
**Téléphone: 943-6628**

**Fabrication** **Réparation**
Dominion Window & Door Ltd.
*Pour tous vos besoins*
*de portes et de fenêtres.*
Estimé gratuit
**A. Robin**, gérant **Claude Fiola**, adjoint
**1918, rue Main** **334-0292**



**BOISVERT TRANSMISSION**
1601, chemin Niakwa
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 255-2769 Roland ou Paul
Tél: 474-1443 (voiture) JL23684

**À VENDRE:**

Maison à Saint-Boniface pour être déménagée sur un lot vide ou pour remplacer une vieille maison, ou pour un chalet. La maison est en excellent état, 1250 pi. carré. **9 500 $**
**Composez le 233-1932.**



***LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.***
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
**401, rue Youville, Saint-Boniface**
**Téléphone: 233-7946**




*Park Florist*
**400, avenue Taché**
(en face de l'Hôpital Saint-Boniface)
**Lucille et Yvonne Boulet**
Tél.: **237-3891 - 237-6158**



# Au temps de la Prairie



# Un aliment de base

## Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

**Pemmican [prononcé: pémicane] c'est un mot indien. C'est une recette qui venait des Indiens.**

Pour faire sécher les poires, il y en avait qui se servait du bas-côté. Le bas-côté, c'est un appentis, pas à la hauteur [de la maison]. Elles mettaient une couverte sur le toit, puis elles étendaient les poires dessus, exposées au soleil. Deux ou trois jours, c'était sèche.

Les femmes faisaient de la viande sèche. Elles coupaient la viande de buffalo en lisières d'une main de largeur et de un ou deux pieds de longueur, ordinairement, l'épaisseur d'un doigt. Elles faisaient sécher ça. C'est avec ça qu'elles faisaient le pemmican.

Elles l'écrasaient avec deux roches. Il y avait une roche là, elles en ont une autre dans la main, puis elles pilaient tout ça. La viande s'émiettait; elle venait en poudre comme de la farine.

Elles mélangeaient ça avec des cerises à grappe, des poires puis du suif pour le faire prendre en pain puis pour qu'il soit pas si sec. C'était pas du lard, là. Puis elles mettaient ça dans des sacs faits avec de la peau de bison... mais pas de poil après. Ça pesait, ça, 75, 80 livres. Ensuite, elles cousaient la gueule du sac avec du nerf.

On taillait des tranches de pemmican dans le sac comme si vous tranchiez une meule de fromage. Ah, c'est bon!

Ça pouvait se conserver longtemps. Il y a quelques années, à Elm Grove, pas loin de Niverville, il y avait une petite île de trembles. Puis, ils l'ont cassée, puis ils ont frappé un pemmican - quelqu'un qui avait fait une cache, là - puis le milieu était encore bon! Quelqu'un qui pensait de repasser... Ils faisaient des cachettes au lieu d'emmener du manger.

Pour faire sécher les poires, il y en avait qui se servait du bas-côté. Le bas-côté, c'est un appentis, pas à la hauteur (de la maison). Elles mettaient une couverte sur le toit, puis elles étendaient les poires dessus, exposées au soleil. Deux ou trois jours, c'était sèche.

Les cerises à grappe, elles pilaient ça entre deux roches, d'avance. C'était pilé en été ça, tu sais ben. Elles faisaient des petites briques, à peu près, cinq pouces de large et à peu près sept, huit pouces de long. Les noyaux des cerises étaient broyés. On les mangeait. Elles faisaient sécher ça au soleil, ces petits pâtés-là. Après qu'ils étaient secs, ça se conservait. Puis, elles en démanchaient puis elles le mettaient dans le pemmican. S'il y avait pas moyen de trouver des cerises à grappe, elles mettaient des poires sèches.

# A l'affiche

### Vendredi 8

- Active Word Productions Inc. présentera **Natural High Musical** vendredi et samedi au théâtre Gas Station. (338-4942)

- Le film **My fair lady** pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche à 20h

### Dimanche 10

- **Pépé le moko**, de Julien Duvivier, avec Jean Gabin, sera projeté au Musée de l'homme et la nature à 20h

### Mardi 12

- Le spectacle **Best of the Rep**, par les Contemporary Dancers, sera donné au théâtre Gas Station, à 20h (284-2757)

### Jeudi 14

- Joëlle Brémault et amis seront à l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain du jeudi au samedi.

- L'artiste Susan Britton donnera une conférence sur le **Video art and TV** à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h.

- La première de **Quartermaine's Terms**, de Simon Gray, aura lieu au Manitoba Theatre Centre, à 20h.

### Samedi 16

- Un concert de guitare classique sera donné par Robert Feuerstein au Canadian Mennonite Bible College, 600, boulevard Shaftesbury, à 20h

# La prise de vue

## Dimanche à la campagne: *j'aurais pu, j'aurais dû*

***Le plus Ladmiral vieillit, le plus son fils Gonzague lui donne raison...***

J'aurais pu, j'aurais dû. Seulement, les réflexions du dimanche ne changent pas la semaine!

Devant un tableau blanc le soir, Ladmiral, le viel artiste, est resté perplexe. Pourquoi sa bonne Mercedes insiste-t-elle à fermer les volets avant le coucher de soleil?

Siroter une bénédictine, savourer un gâteau, danser dans un décor de Monet... Rien ne permet de s'échapper à la réalité.

Converser avec ses enfants donne un peu de lumière au tableau, mais il y a toujours le départ.

Son fils Gonzague s'appelle maintenant Edouard. (Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire pour son mariage!) Sa fille Irène, malgré sa voiture, sa boutique, son chien, est plus seule que son père aimerait le croire.

Alors, il ne reste que les images du passé. Ladmiral reprend les mêmes farces, les mêmes histoires pendant que ses petits-enfants jouent de mauvais tours. Dimanche, après tout, vient seulement une fois par semaine.

**Dimanche à la campagne**, de Bertrand Tavernier *(Coup de torchon)*, se compare difficilement à plusieurs films présentement à l'affiche à Winnipeg. Les photographes, les poètes, les interprètes ne s'ennuieront pas. Les images, le texte et le jeu tiennent chacun leur bord!

D'ailleurs on comprend très bien pourquoi l'Académie du film français a décerné un César à Sabina Azema pour son interprétation de Irène.

**Dimanche à la campagne**, c'est comme un roman qu'on peut souvent relire. Allons plus loin: la première lecture est peut-être la plus exigeante.



***Dimanche à la campagne*, de Bertrand Tavernier. Décor de Monet.**

Un film à voir (mais comme on visite une exposition).

Au Cinéplex, spectacle familial.

**En aparté.** Parmi les récipiendaires des Césars la semaine dernière: Alain Delon, comédien, dans **Notre histoire** (meilleur interprète); Claude Zidi, réalisateur de **Les Ripoux** (meilleur film); et Milos Forman, réalisateur de **Amadeus** (meilleur film étranger).

Un point intéressant: le titre en France de **Killing Fields: La déchirure.**

Enfin, les cinéphiles Winnipégois se demandent peut-être ce qui fait présentement fureur outre-mer. D'après Claude Le Gentil, de ***La Presse***, c'est le dernier film avec Nastassia Kinsky: **Maria's Lover**. Ce film de Andrej Konchalovski fait le focus sur un Américain (joué par John Savage) qui regagne sa ville natale après la deuxième grande guerre.

**Roland STRINGER**







## BILLET

# 1985: Riel is watching you!

**Après l'assemblée annuelle de la SFM qui a mis en scène les Big Brother (et Sister!) du Manitoba français, il ne restait plus que l'apparition du père du Manitoba.**

Pas au grand écran orwellien mais en personne! Question de remettre les choses dans la bonne perspective. Vive le Doublethink.

Sous le signe de la révélation, on a appris que Louis-le-préféré-de-nos-grands-frères-Riel a passé le dernier siècle à nous observer. Et sans l'aide de la technologie.

En effet, depuis cent ans, entre l'utilisation dans l'Ouest de la mitrailleuse Gattling et l'innovation du petit four à micro-ondes, Louis Riel s'acharne à suivre chaque geste posé par sa *race*.

On commence à comprendre comment le pauvre Winston de 1984 a dû se sentir quand on l'a découvert tout nu avec sa concubine.

Encore pire, on a appris que l'ancien chef du gouvernement provisoire n'a pas développé le goût du tabac Victory. Bien au contraire, il semble plutôt déçu de cette génération qui célèbre présentement l'Année internationale de la jeunesse.

"Devez-vous toujours laisser les autres lutter pour ce que vous croyez? Qu'attendez-vous? Qui déterminera votre sort?

Les Anglais? Ottawa? Le gouvernement du Manitoba?"

On a beau avoir la dixième édition du dictionnaire du Newspeak, le Louis Riel de 1985, utilise toujours le même langage: celui de 1884, la culpabilisation.

"Notre lutte, c'est notre histoire! Notre lutte, c'est notre avenir! Notre avenir, c'est nous!"

Voilà certes un texte pour une future composition des Eurythmics, les auteurs de la chanson thème du film **1984: Sexcrime.**

En nous remerciant du beau travail pour la Cause, Louis Riel, en 1985, durant son sermon du dimanche, est allé droit au but: il faut remplir les bottines des Nault, Provencher, Lépine, Taché...

In nomine Patris, et filii...

**Roland STRINGER**

# Deux textes signés Marius Benoist

**Le Gibet de Régina** *par un homme bien renseigné: Ce livre lancé récemment par les Éditions du Blé laisse planer quelques questions...*

Qui, en 1886, aurait été représentant "du climat d'opinion après la pendaison de **Louis Riel** à Régina"? Même le responsale des Blés, **Lionel Dorge**, n'a pas la réponse.

"J'ai lu tout le Free Press de 86 pour voir s'il réagirait à la publication de ce livre, mais je n'ai rien trouvé. D'après ce qu'il y a dans Le Gibet de Régina, je pense que l'auteur était un fonctionnaire entre 1869 et 1874. Un greffier, peut-être," spécule Lionel Dorge.

Il reste que les Blés ont trouvé important de mettre sur le marché un bouquin "où les dates ne sont pas aussi importantes que le fait qu'on peut lire les impressions d'un gars fâché contre les Orangistes qui a décidé de prendre sa plume."

Par ailleurs, **La Presse** du 23 février a lancé des fleurs aux Éditions des Plaines pour les **Franco-Canadiens dans l'Ouest**, de **Grant McEwan:**

"L'impartialité en histoire, voilà un idéal exigeant, difficile à atteindre, vers lequel, cependant, on devrait toujours tendre si l'on veut faire oeuvre valable et utile... Grant McEwan a visiblement recherché cet objectif et l'a en grande partie atteint" a écrit le critique **Cyrille Fecteau.**

Toujours côté livres d'histoire de l'Ouest, **The North-West Rebellion**, de **Bob Beal** et **Rod MacLeod,** publié par Prairie Fire, a reçu sa partie d'éloges de **Roger Hall** du **Globe and Mail**:

"Ce livre sera, sans aucun doute, parmi les meilleurs de l'année. C'est un oiseau rare qui marie le savoir à l'écriture populaire."

Enfin, on peut attendre prochainement le lancement du deuxième tome de **Chapeau bas** des Editions du Blé. Au contenu deux textes de **Marius Benoist** et des entretiens avec **Martial Caron, Pauline Boutal** et **Roland Mahé.**

★★★★★★★★★★

Parler de l'article 23 en anglais porterait plus à rire? Ou plutôt, arrivons-nous à rire plus facilement de l'article 23 en anglais?

**Section 23**, représentée dans la petite salle du Prairie Theatre Exchange, a pris de la saveur depuis la salle Pauline-Boutal au début février.

Pas possible? Disons que les **frog legs** se consomment mieux dans la langue maternelle de **Russ Doern**. Que l'accent **british** de Victoria lui donne de la poitrine. Et que les spectateurs de Charleswood doivent être sur les lieux pour bien apprécier une guerre civile.



*Section 23.* **Dans la langue maternelle de Russell Doern.**

On ne saisit toujours pas le message des scènes plus "sérieuses" cependant. Le plus le personnage s'éloigne de la caricature, le plus le spectateur se gratte la tête.

N'empêche que la deuxième étape de cette coproduction entre le **Cercle Molière** et le **Prairie Theatre Exchange** provoque de nombreux esclaffements. Cela grâce en partie à des comédiens qui ont su mettre à profit une langue connue pour son sens de l'humour particulier.

*Section 23*, de Claude Dorge et David Arnason, se poursuivra au Prairie Theatre Exchange jusqu'au 24 mars.

★★★★★★★★★★

Pour le restant du mois de mars, les amateurs de musique classique pourront apprécier la musique de **Jean-Sébastian Bach.** Au premier festival annuel au Canada de Bach!

Parmi les 350 participants, à Winnipeg, qui interprèteront la musique de ce compositeur du 17e siècle, on remarque la présence du Franco-Manitobain **Eric Lussier**. Aussi au programme durant les trois prochaines semaines: Nina Epperson, Bryan Epperson, Keri-Lynn Lussier, Jack Glatzer, Richard Burleson, Douglas Bairstow et Henriette Schellenberg.

Des passes pour les spectacles de Bach sont vendues présentement aux guichets BTO, ATO, CBO et J.J.H. McLeans.

★★★★★★★★★★

Le plus **Daniel Lavoie** semble s'éloigner de sa province natale, le plus les journalistes tiennent à parler de ses origines.

Exemple. La critique **Lavoie royal** de Patrice Delbourg dans la revue française **L'événement du jeudi**, (le numéro du 20 février).

"Ne lui parlez pas de racines, de valeurs ancestrales, de combats linguistiques, il vous riera à la face."

Pourtant, regardez ce que ce même critique a écrit de son show en France:

"Dans les vapeurs du Manitoba, un jeune homme tranquille repeint les nuages avec les rayons de soleil... Mélodie musclée et paroles chaleureuses l'imposent comme l'un des meilleurs représentants de la chanson francophone d'outre-Atlantique. Pas québécoise, non. Lui est de Winnipeg. C'est un petit bonheur planant que l'on rencontre le long des chemins de la Saskatchewan ou sur les contreforts du Labrador."

"Son visage respire soudain le grand air et dans ses yeux clairs, par beau temps, on pourrait presque voir les côtes de Terre-Neuve."

**Roland STRINGER**

# La prise de son

**BRUCE SPRINGSTEEN**
*Born in the USA*



Un entretien avec Laurent Roy

**Une musique commerciale? Peut-être. Mais cela n'a pas empêché Bruce Springsteen de parler franchement de ce que vit la jeunesse nord-américaine!**

**Le désespoir des jeunes**. "Le thème prédominant chez Bruce Springsteen, c'est sans question le désespoir de grandir des jeunes qui doivent faire face aux problèmes du quotidien."

"Il ne va pas par quatre chemins. Sa musique est axée sur les jeunes: les voitures, les filles dans le siège arrière..."

"Ce qui est intéressant, c'est que Bruce Springsteen va aussi chercher la jeunesse dans les moins jeunes. D'ailleurs, **Glory Days**, dans ce microsillon, crée le pont entre les deux. Entre les jours de gloire à l'école et la vie monotone qui suit."

**Pas de Hollywood.** "Springsteen ne tombe pas dans le bubble-gum. Il parle de ce que connaît la classe moyenne américaine. Pas question d'évoquer le monde illusoire de Hollywood!"

**Une oeuvre conséquente.** "Depuis son premier microsillon, **Born to run**, qui a paru à la fin des 70, il a gardé la même direction musicale. Et c'est toujours avec le E Street Band qu'il a enregistré."

"**Born in the USA** est encore plus dans le rock que ses premiers grands succès. Il faut dire qu'entre **Born to run, Welcome to Ashberry Park**... et ses derniers, il y a eu un microsillon acoustique, **Nebraska.**"

"À mon avis, **Dancing in the dark** et **I'm on fire** sont les meilleurs exemples sur **Born in the USA** d'un Bruce Springsteen roi de son genre."

"Évidemment, quand on entend un album contenant quasiment une douzaine de chansons rock, on a tendance à les comparer. En l'occurrence, je trouve les paroles de **Bobby Jean** faibles. **Downbound Train** ne me paraît pas non plus à la hauteur. Et la chanson titre **Born in the USA** n'est pas ma préférée."



**Bruce Springsteen et The E Street Band. Une oeuvre conséquente.**

**Un retour aux racines.** "L'influence de Buddy Holly se ressent autant dans cet album que dans ses précédents. Notamment dans **Working on the Highway.**"

**Se laisser aller.** "Son point fort? C'est du vrai rock. Il ne se gêne vraiment pas. Il y met tout le paquet. Et on ne voit pas tellement chez-lui l'influence de la technologie des 80."

**Des chansons de ce microsillon seront diffusées à l'émission PULSATION du lundi au vendredi à 12h10 à CKSB.**

# Nécrologie

complèta son éducation secondaire et universitaire chez les Frères Marianistes à Saint-Louis, Missouri. Il enseigna plusieurs années au Manitoba, nommément à l'école Provencher, à Saint Boniface et à Saint-Jean Baptiste avant d'ouvrir, en association avec son frère Pierre, un magasin général et un garage avec agence d'automobiles et de machines aratoires.

Pendant plusieurs années il prit une part active dans les affaires de la Municipalité Montcalm. Il servit comme conseiller sept ans et occupa le poste de préfet de la Municipalité pendant treize ans. Il contribua à plusieurs projets de grande envergure tels que la construction du pont de Saint-Jean, des systèmes d'eau et d'égoûts, de digues après l'inondation de 1950; une patinoire et une arène pour le curling. Il était aussi membre actif du 4e degré des Chevaliers de Colomb

En 1972, il assuma la charge de président du "Club des Pionniers" et trouvait ses délices à partager les passe temps des personnes d'âge d'or.

Avec son épouse, Juliette, il voulut profiter agréablement de sa retraite en prenant la responsabilité d'animer des excursions organisées par "Circle Tours" de Winnipeg à travers le continent nord américain. Quelle que fut la tâche à laquelle il s'adonnait, tous ceux qui l'ont connu sont unanimes à dire qu'il s'avérait un homme jovial, toujours aimable et courtois, plein d'attentions délicates pour tous. Son départ laisse un grand vide.

La famille désire exprimer sa profonde reconnaissance aux Docteurs Molgat, Vagener, P. Tessier, M.C. Brunet et Julie et Ed Schollenberg ainsi qu'aux infirmières, aux aumôniers et aux Religieuses de l'équipe de Pastorale de l'hôpital, aux nombreux visiteurs, parents et amis qui lui ont apporté le réconfort de leur amitié et le soutien moral de leurs prières

La soirée de prières au Salon Mortuaire Desjardins fut présidée par le Père Gérald Labossière, o.m.i. Nous le remercions de nous avoir aidés à vivre dans la foi et l'espérance ces douloureux adieux. Remerciements sincères à Soeur Agathe Dorge qui a touché l'orgue et aux solistes: Messieurs Louis Gareau, Gérard Jean et Napoléon Boulet. Notre profonde reconnaissance à toutes les personnes venues de près ou de loin rendre ce dernier témoignage d'amitié à Arthur. Aux Chevaliers de Colomb du 4e degré qui ont fait la garde d'honneur et à Richard Dorge qui a proclamé la prière des Chevaliers, un bien sincère merci

La Messe de la Résurrection fut célébrée, le 23 janvier à 10h, en la Cathédrale de Saint-Boniface. L'abbé Léo Couture, principal célébrant était assisté des abbés Pierre Gagné, G.M. Lévesque, curé de Saint-Jean Baptiste, Paul Campeau, J.L. Rocan, Gérard Dionne, Marcel Carrière, L.P Jean, Odilon Larochelle et des Pères Oblats: Gérald Labossière, Emilien Dorge, Aurèle Lemoine, Laurent Alarie et Omer Desjardins Nous leur disons combien nous avons apprécié ce partage priant de notre deuil. Merci à Albert Vermette et à soeur Marie-José Campeau, f.d.l.c. qui ont proclamé la Parole de Dieu; à Jacques Dorge qui a fait les prières universelles et à Gloria Dorge et S. Rolande Joyal, S.N.J.M qui ont assisté à l'autel

Nous sommes reconnaissantes à S. Agathe Dorge, qui a animé le chant, à sa chorale et aux solistes: Aurèle Désaulniers, Adélard Gendron, Cécile Bergeron, Lucien Frédette, Hélène Mc Carthy, Maurice Lafrenière et Hélène Délionnet. Nous remercions l'organiste, S. Noella Raymond ainsi que Edouard et Lorraine Dorge pour leur participation spéciale

Que les porteurs, neveux d'Arthur, acceptent également l'expression de notre reconnaissance: Roger et Maurice Vermette, Roger Dorge, Luc et Daniel Lemoine et Aurèle Bourbonnière Merci aussi aux nièces qui ont fait la cueillette des offrandes: Jeanne Péloquin Kullman, Agathe Dorge Lacroix, Denise Desmarais Ross et à la belle-seour, Laurence Renaud Dorge

Arthur fut mis au tombeau au Mausolée de l'Assomption, 3990, rue Portage, Wpg Au retour du cimetière, un délicieux goûter fut servi au sous-sol de la Cathédrale par le restaurateur, Gérard Freynet de Sainte-Anne et ses aides

La famille veut redire sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui sont venues célébrer la vie nouvelle d'Arthur, à celles qui ont fait des offrances de messes, de fleurs ou ont envoyé des cartes de sympathie ou des dons à la Société du Cancer

"Je prierai pour vous au Ciel et pour tous ceux que j'aime, je vous attends Là Haut " ce fut l'une des dernières paroles d'Arthur. Qu'il en soit ainsi!

Arthur, garde-nous pour ce jour du revoir. Ce jour où, à la joie de posséder notre Dieu, se mêlera la joie de te retrouver

---

**Sr Mélanie Côté, S.D.S.**
**Notre-Dame-de-Lourdes**

Soeur Mélanie Côté vient de nous quitter. Sa vie fut un long pélerinage de 103 ans et 10 mois. Son départ pour la Maison du Père marque l'épanouissement d'une vie vécue à plein dans l'enseignement, la prière, l'union à Dieu, dans l'amour de tous ceux et celles que le Seigneur mit sur sa route. Épanouissement d'une vie vécue à plein dans la joie, la foi, dans la présence à tout ce qui se faisait, en toute clarté jusqu'à la fin. Sa vie reste un exploit qui nous fait nous écrier

Béni sois-tu, Père, parce que tu l'as créée!
Et le coeur que tu lui as donné tu l'as d'abord tenu en tes mains!
Béni sois-tu pour l'âme que tu lui as donnée parce que ton amour l'a façonnée à l'image de Jésus, ton bien-aimé!
Béni sois-tu pour le corps que tu lui as donné car tu l'appelles à vivre éternellement dans la gloire de la résurrection!

---

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue Emilia Dusablon, de la ville de Winnipeg au Manitoba, épouse d'Heldege Dusablon, du même endroit, cultivateur à sa retraite

TOUTES réclamations contre la succession ci haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 185, boulevard Provencher, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 1er avril 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, le 27 février 1985.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession.

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession d'Edmée Morin, du village de Saint-Pierre-Jolys au Manitoba, retraitée, décédée

TOUTES réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 8 avril 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, ce 28e jour du mois de février 1985

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

---



Commission canadienne des transports
**Division de l'Ouest**

UNE ENQUETE DES EMBRANCHEMENTS FERROVIAIRES

**SOUMISSION DES MÉMOIRES**

Le gouvernement du Canada, par le décret C.P. 1984-4145 du 20 décembre 1984, a ordonné à la Commission canadienne des transports de procéder à une enquête et de faire un rapport sur les possibilités et les solutions de rechange relatives aux embranchements ferroviaires touchés par l'abandon, en vue d'assurer à un coût minimum le réseau ferroviaire le plus efficace, le plus rentable et le plus fiable.

La Commission doit examiner les aspects suivants des embranchements ferroviaires, qui constituent un résumé du mandat de l'étude officielle de la CCT ·

(A) Les possibilités du transport ferroviaire sur courtes distances au Canada, y compris la détermination des exigences en financement et d'exploitation et des conséquences de l'exploitation d'un tel transport. Déterminer si le transport sur courtes distances améliorerait la capacité, l'efficacité, la rentabilité et la fiabilite de l'ensemble du réseau

(B) Les répercussions sur les transports et les exigences financières et relatives à l'exploitation des activités aux élévateurs hors-ligne dans l'Ouest canadien y compris les activités aux élévateurs de ligne touchés par l'abandon d'embranchements ferroviaires, ainsi que des activités dans les régions isolées, comme celle de la rivière de la Paix

(C) Les normes actuelles de réfection d'embranchements en vertu du Programme de remise en état d'embranchements des Prairies financé par le gouvernement fédéral, qui mettent surtout l'accent sur les possibilitiés de remise en état sélective de lignes qui pourraient être exploitées efficacement et de façon rentable selon des normes différentes, et sur la possibilité d'accroître les travaux de remise en état en suivant ces normes, ainsi que de faire des appels d'offres pour assurer la rentabilité des dépenses effectuées

(D) Dans le cas du transport du grain sur les embranchements des Prairies visés par la politique d'abandon d'embranchements, les diverses façons possibles d'acheminer ce grain depuis les installations des producteurs jusqu'aux marchés, y compris le camionnage pour compte propre, le camionnage commercial et le transport sur demande, ainsi que l'utilisation accrue de droits de passage communs

(E) L'entretien de l'infrastructure actuelle, y compris les emprises de chemin de fer, pour faciliter l'instauration de services ferroviaires nouveaux et innovateurs

Les personnes et les organismes intéressés sont invités à soumettre un mémoire dans le cadre de l'enquête. Les documents dûment remplis devront parvenir du Secrétaire de l'enquête au plus tard le 1er avril 1985 afin que nous puissions les examiner et tenir d'autres consultations avant l'échéance du 30 juin 1985

Toute personne désirant présenter un mémoire devrait obtenir une copie du décret du conseil et du mandat de l'enquête en faisant la demande par écrit à la Commission ou en téléphonant, à frais virés, au numéro (306) 975-5201

La Commission peut demander de rencontrer les personnes ou les organismes qui ont déposé des mémoires en avril et en mai 1985, aux fins de consultation ou pour fournir des renseignements supplémentaires

Veuillez prendre note que l'enquête ne portera que sur les questions établies dans le décret du conseil et le mandat de l'enquête

Toute demande de renseignements concernant cette enquête devra être faite comme suit à la Commission

Par courrier ou en personne

R.W. Lebell
Secrétaire de l'enquête
Commission canadienne des transports
350 nord, 3e avenue
3ème étage
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 6G7

Par téléphone
(306) 975-5201

Le Commissaire, James M. McDonough - Président de l'enquête
Le Commissaire, Robert J. Orange - Membre
Le Commissaire, David H. Chapman - Membre

Canada

---

## PRODUCTEURS D'OEUF NON ENREGISTRÉS

De nouveaux règlements ont été passés par le "Manitoba Egg Producers' Marketing Board" qui vont affecter les producteurs non-enregistrés. Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez ou écrivez à:

**MANITOBA EGG PRODUCERS' MARKETING BOARD**
1200, rue King Edward
Winnipeg, (Manitoba)
R3H 0R5
633-9122

---



Travaux publics Canada — Public Works Canada

## APPEL D'OFFRES

Les SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201 -269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (heure centrale avancée) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, ou Travaux publics Canada, Yellowknife, (T.N.-O.)

PROJET

**No 000968- pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**
**Hall Beach (T.N.-O.)**
**Garage/Atelier/Entrepôt**
**Division "G" de la G.R.C.**

**Date limite: le mercredi 10 avril 1985**
DÉPÔT: **Néant**

**PROJET**

**No 000970- pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**
**Coral Harbour (T.N.-O.)**
**Garage/Atelier/Entrepôt**
**Division "G" de la G.R.C.**

**Date limite: le mercredi 10 avril 1985**
DÉPÔT: **Néant**

**PROJET**

**No 001809- pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**
**Ile Broughton (T.N.-O.)**
**Garage/Atelier/Entrepôt**
**Division "G" de la G.R.C.**

**Date limite: le mercredi 10 avril 1985**
**PROJET**

**No 000969- pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**
**GJOA Haven (T.N.-O.)**
**Garage/Atelier/Entrepôt**
**Division "G" de la G.R.C.**

**Date limite: le mercredi 10 avril 1985**
DÉPÔT: **Néant**

On peut aussi consulter les documents de soumission au bureau de l'association des constructeurs à Winnipeg (Manitoba); à Yellowknife (T.N.-O.)

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

# Lettres à LA LIBERTÉ

## "Louis Riel était un meurtrier, un traître et un fou"

M. le rédacteur,

Suite à la chronique de Lesley Hughes intitulée: "In search of the real Riel", dans le Winnipeg Sun du 27 février:

Comment peut-elle insulter les vrais bâtisseurs de l'Ouest! Les premiers Français dans cette région étaient ici pour des fins d'exploitation, et non d'établissement; leur visite trop prolongée n'était pas dans leurs intentions initiales.

Quant à Riel, c'est absolument impossible de déformer les événements tels qu'ils ont été retenus. Le fait est que Louis Riel était un meurtrier, un traître et un fou.

Ces adulateurs d'un traître ont beau le maquiller en héros, ils ne peuvent pas écarter des faits historiques, même si le gouvernement contrôlé par des francos, dans ce pays, cède aux réclamations traîtresses d'un "pardon posthume" pour Riel.

Ce petit groupe français, soi-disant canadien, qui cherche à faire béatifier, presque, un personnage de trahison, est subversif par définition; il y a des Manitobains d'ascendance française qui ressentent de la honte et de la tristesse à constater que le nom d'un pareil détraqué a été inscrit sur des écoles publiques et d'autres constructions.

Vos amis amuseurs et agitateurs finiront par montrer leur vrai visage, celui de racistes. Et de traîtres. "Qui s'assemble se ressemble."

Fred. P. Debrecen
Winnipeg
le 27 février 1985

## Sagesse et générosité

M. le rédacteur,

Au nom des gens de Dauphin, Laurier et Sainte-Rose qui aiment assister aux pièces présentées par le Cercle Molière durant l'année à la salle Pauline-Boutal, je désire exprimer leurs remerciements au ministère de la Culture du Patrimoine et des Loisirs pour son aide financière à boucler le budget du transport par autobus.

Le 16 février, un groupe de quarante et une personnes ont voyagé en bus pour aller voir "L'Article 23". Nous félicitons les auteurs et les acteurs pour leur présentation de ce sujet. Ils ont préparé une pièce très intéressante et facile à suivre.

Nous voulons offrir un remerciement tout spécial au vrai père du Manitoba, Louis Riel, en cette année du centenaire. Il a montré beaucoup de sagesse et de générosité en inscrivant le français comme une des langues officielles dans la constitution du Manitoba en 1870, car nous, les gens parlant le français, étions la majorité.

Louis Molgat
Sainte-Rose-du-Lac
le 23 février 1985

### Un rappel important

**LA LIBERTÉ** se fait un devoir de publier les opinions de ses lecteurs et lectrices. Mais tient à souligner que **les lettres ne doivent pas dépasser 600 mots.**

# Vie sociale

## Naissances

Luc, Jean **Noël**, 7 livres 9 oz., le 31 janvier 1985, fils de Shirley et Charles Noël. Un frère pour Marc et Ivan. Les grands-parents: Yvonne et Harvey Kornelson; Claire et Maurice Noël.

Mireille, Gisèle, Marie **Chartier**, 7 lbs 4½oz, née le 1er janvier à l'hôpital de Saint-Boniface, fille de Jules et Suzanne de Saint-Boniface. Les grands-parents: Florence et Léopold Chartier; Arcélie Gratton, tous de Sainte-Agathe.

Le 12 février, Philip **Rozière**, fils de Marc et Lorraine Rozière, 7 lb 14 oz.



Lorraine, Philip et Marc Rozière.

Melissa, Ann, Thérèse, Dorothy, **Sorin**, fille de Jacques et de Darlene (née Nolette), 8 livres 8 onces, née le 12 décembre à l'hôpital Victoria. Baptisée le 17 février 1985 en l'église de Sainte-Agathe. Parrain et marraine: Luc Sorin et Linda Rémillard.

Sarah, Anne-Marie **Desrosiers**, 5 livres 9 onces, fille de Cécile (Blouin) anciennement de Saint-Lazare et de Joseph Desrosiers de Flin Flon, née le 5 février.

Rémi, Ovide **Huberdeau**, 7 livres 2 onces, fils de Marcie et Adrien Huberdeau, de Saint-Lazare, né le 16 février.

## Décès

Félix (Phil) Raymond **Blais**, décédé le 5 janvier 1985 à l'hôpital Concordia. Âgé de 72 ans, il a toujours été résident de Transcona. Les funérailles eurent lieu à l'église de l'Assomption le 9 janvier et l'inhumation au mausolée Green Acres.

Ada **Vermette**, 86 ans, le 17 février, à l'hôpital de Morris, anciennement de Saint-Jean-Baptiste.

Marie **Poncelet** (née Desrosiers), décédée le 12 février 1985 à la Villa Youville de Sainte-Anne. Âgée de 82 ans, elle était autrefois de Saint-Boniface et de Bruxelles. Les funérailles eurent lieu à l'Assomption de Transcona le 16 février et l'inhumation au cimetière de Glen Lawn.

Arthur **Jutras**, 68 ans, époux de Blanche (née Kenny), décédé à Mc Allen, Texas le 26 février 1985. la messe avait lieu en l'église de Saint-Norbert le 2 mars.

La **vie sociale**

***est un service offert gratuitement aux abonné(e)s***

## Nécrologie



**Arthur Vermette**

Après avoir supporté avec foi et endurance les souffrances de la phase terminale d'un cancer généralisé, Arthur Vermette, époux bien-aimé de Juliette, née Dorge, rendait paisiblement son âme à Dieu, le vendredi 18 janvier 1985, à l'hôpital de Saint-Boniface, assisté de l'aumônier David Brabant, s.s.p. et entouré de sa famille

Outre sa chère épouse, il laisse dans le deuil cinq filles: Soeur Jeannine, S.N.J.M. de Saint-Boniface, Pauline Pele de Winnipeg, Rose Neufeld et son époux Warren de Blind River, Ontario, Diane Pagano et son époux Don, de San Juan, Puerto Rico et Marie-Thérèse Samels et son époux Robert de Stockholm, Suède; cinq petites-filles: Spring Blossom, Julie Anne, LoveLight, Angela et Michelle; deux frères: Isidore de Saint-Boniface et Jean de Saint-Jean-Baptiste; deux soeurs: Mme Hélène Baril de Saint-Boniface et Soeur Jeanne, S.N.J.M. de Saint-Jean-Baptiste.

Le précédèrent dans la tombe son père, Albéric, sa mère, Malvina née Campeau; deux soeurs Marie et Rose Desmarais et un frère Pierre.

Après ses études primaires à Saint-Jean-Baptiste, il

## *Concours bilingue pour les jeunes*

***Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier, vient de lancer un concours "sur l'art de vivre dans un pays bilingue", destiné aux jeunes entre 15 et 24 ans. Tous les genres littéraires sont admis.***

Les textes en prose, ne devront pas compter plus de 1 500 mots et devront être envoyés au plus tard le 15 juin.

Maurice Gauthier, le représentant du Commissaire au Manitoba, estime que ce concours va permettre de mieux déterminer "ce que peuvent penser les jeunes après 16 ans de Loi sur les langues officielles."

"Aussi, le Commissaire veut une relance de tout le débat sur les langues officielles. Il veut un nouveau regard, une nouvelle vision. Le concours donnera un input de la jeunesse. On aura peut-être des surprises sur ce que les jeunes auront à dire."

## *Livres en moins*

***Les bibliothèques de Winnipeg renoncent à recouvrer leurs livres perdus ou volés.***

Les bibliothèques perdent chaque année 40 000 livres parce que les abonné(e)s ne les rapportent pas.





***l'heure de tombée est le***

**vendredi a 17h00.**

# Nécrologie



**Joseph Smith**

À la Villa Youville, Sainte-Anne, le 28 février 1985, est décédé à l'âge de 94 ans, M. Joseph Smith.

M. Smith est né le 17 avril 1890 à Saint-Joseph, Manitoba. Il déménagea avec sa famille à Saint-Pierre et ensuite à Richer. Il s'installa à Sainte-Anne en 1920 où il opéra une entreprise de matériaux de construction et de vente de machines agricoles jusqu'à sa retraite. Homme d'affaires bien connu, il fut aussi actif dans plusieurs organisations. Membre fondateur de l'hôpital de Sainte-Anne, il fut conseiller municipal pour les années 1929-31 et 1950-54. On se souviendra de son honnêteté, de sa joie de vivre et de sa charité. Plusieurs sont ceux qui ont reçu de lui de précieux coups de mains.

Précédé par son épouse, Fedora en 1984 et une fille, Irma en 1966, il laisse dans le deuil deux fils, Roger et son épouse Marguerite de Sainte-Anne, Gérald et son épouse Marie de Saint-Boniface; trois filles, Rhéa de Winnipeg, Aurise et son époux Hubert Kondziela de Saint-Vital, Lucille et son époux Lucien Laroche de Powerview, Man.; une soeur Laura Fréchette de Sainte-Anne; un frère Alfred de Saint-Boniface; trois beaux-frères et cinq belles-soeurs et seize petits-enfants.

Les prières furent récitées à 16h le samedi 2 mars en l'église de Sainte-Anne suivies du service, Rev. Père D. Lavoie célébrant. L'inhumation a suivi au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient six petits-enfants.

La famille désire remercier le personnel de la Villa Youville et les médecins pour leurs très bons soins.

Les arrangements ont été confiés au Salon Mortuaire Green Acres.

Qu'il repose dans la paix du Seigneur.

**M. Gaston Arnaud**

À l'hôpital de Saint-Boniface, le mardi 26 février 1985, est décédé à l'âge de 78 ans, M. Gaston Arnaud du 290 Enfield Crescent.

Il laisse dans le deuil son épouse Alice (Cyr), deux soeurs: Antoinette Smith et France Cewick; cinq enfants: sa fille Reine (Hautcoeur), ses fils: Florent et son épouse Astrid, Gérald et son épouse Irène, Olivier et Gilbert. De plus il laisse dans le deuil 10 petits-enfants. Il fut précédé par ses deux enfants: Louis et Maurice, par ses parents Séraphin Arnaud et Marie-Louise Bernard, son frère Gérard et ses soeurs Germaine (Picton) et Gabrielle (François).

La famille tient à remercier le Dr. R. J. Davey, le personnel du 6A, et le person-

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu Hubert Pinsonneault, du village de Sainte-Agathe au Manitoba, cultivateur, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 185, boul. Provencher, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 1er avril 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, le 25 février 1985.

TEFFAINE, TEILLET & BENNETT
Procureurs de la succession

## AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de Marie Eva Poncelet, du village de Sainte-Anne-des-Chênes au Manitoba, retraitée, décédée.

Toutes réclamations contre la succession sus-mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200 - 170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 9 avril 1985.

DATÉ à Winnipeg au Manitoba, ce 22ème jour du mois de février 1985.

MARCOUX BÉTOURNAY LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession

## RÉSEAU



a le plaisir d'annoncer que Gisèle Champagne devient la première coordonnatrice de l'organisme. Elle entrera en fonction le 4 mars 1985.

Le siège social de RÉSEAU est au 210, rue Masson, Saint-Boniface. Téléphone: 235-0640.

Commission canadienne des transports — Canadian Transport Commission

Référence no: 2-A266-9A(38/85)

Rôle No: 7439 WD

**AERO TRADES (WESTERN) LTD.
TRANSFERT DES SERVICES AÉRIENS COMMERCIAUX
À
AGROTORS CANADA LIMITED**

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par la présente donné, conformément aux dispositions de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports et de l'article 22 du Réglement sur les transporteurs aériens, CRC 1978, chap. 3, que La Compagnie Clarkson Ltée., l'administrateur judiciaire de Aero Trades (Western) Ltd. et Agrotors Canda Limited ont donné avis des services aériens commerciaux autorisé par le permis no A.T.C. 1989/70(H) du premier au dernier.

Le permis no A.T.C. 1989/70(H) autorise Aero Trades (Western) Ltd. à exploiter un service aérien commercial d'affrétement (classe 4) et classe 7 (spécialisé) - inspection, reconnaissance et publicité aérienne -épandge et dispersion de produits, d'une base située à Winnipeg (Manitoba) au moyen d'aéronefs à voilure tournate dans le groupe A-RW.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visées par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire, Division de l'Ouest, Commission canadienne des transports, 3ème étage, 350 - Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, et des copies doivent être envoyées aux parties visées par la transaction ou à leurs représentants, au plus tard le 1 avril 1985, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Toute personne autre qu'une partie, qui est visée par une opposition déposée de la Commission en vertu de l'article 27 de la Loi nationale sur les transport, peut demander à la Commission, dans les dix (10) jours suivant le dernier jour de dépôt des oppositions, l'autorisation de déposer une intervention en vertu de l'article 74 des Règles générales de la Commission canadienne des transports.

Le Comité fera parvenir sur demande des renseignements additionnels sur le dépôt d'une intervention contraire à l'agrément d'une transaction.

Shane Stevenson
Coneiller, transport aérien

Canadä

# Nécrologie

nel du service de [illegible] rale de l'hôpital [illegible] Boniface

La famille tient aussi à remercier sincèrement les prêtres de la paroisse Précieux-Sang ainsi que l'abbé Maurice Jeanneau, concélébrant. Merci à tous ceux et celles qui nous ont offert des offrandes de messe, des prières, des fleurs et des sympathies. Merci aux gens qui ont pu assister aux prières et au service. Merci aussi aux servants [illegible] trice, aux porteurs [illegible] directrice de la chorale, Hélène Délionnet, à la chorale, à l'organiste, Gérard Jean, et aux dames de la paroisse pour le goûter servi après les funérailles

**Nomination VIA Rail Canada**



**Jacques B. Noël**

Le président-directeur général de VIA Rail canada Inc., Pierre A.H. Franche, annonce la nomination de Jacques B. Noel au poste de vice-président des Ressources humaines de la société canadienne de la Couronne responsable du transport des voyageurs par rail. Avant cette nomination, M. Noel était directeur de la Formation à VIA.

En qualité de vice-président aux Ressources humaines, M. Noel assume la responsabilité de l'élaboration et de l'application de politiques et autres [illegible] des relatives au personnel [illegible]

[illegible] ans d'expérience [illegible] du [illegible] au [illegible] comme le bureau du Conseil privé à Ottawa, la Commission de la fonction publique du Canada, la Fonction publique du Québec et l'Agence canadienne de developpement international. Natif de Quebec, il est diplômé de l'universite Laval

**LECTEURS LECTRICES**

Le Service du matériel spécial est à la recherche de lecteurs/lectrices à temps partiel pour enregistrer des textes à l'intention des handicapés visuels

Le candidat doit pouvoir narrer à vue un texte avec exactitude et doit posséder une bonne diction et une voix agréable

Le candidat soumettra sur cassette dix minutes de lecture d'extraits de littérature, de sciences naturelles et de mathématiques, qu'il enverra avec nom, adresse et numéro de téléphone à E. Berthelet, 1181, avenue Portage, bureau 215, Winnipeg (Manitoba) R3G OT3

Après une première sélection, nous communiquerons avec les candidats les plus aptes pour une séance d'essai

**CONCOURS No 5020**
**DATE DE CLÔTURE: le 15 mars 1985**

Veuillez faire parvenir les demandes à

**E. Berthelet**
Service du matériel spécial
1181, avenue Portage
bureau 215
Winnipeg (Manitoba)
R3G OT3



## AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC MENTION "SOUMISSION 4030-68-4" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressée à M. R.J. Gunson, Directeur régional, Achats et stocks, Canadien National, B.P. 244, Station postale "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, 12 mars 1985, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, du matériel de travaux suivants:

| | | |
|---|---|---|
| 1 seul. | Soudeuse Lincoln, 550 volts triphasée, no de série TAC1554 | 450 livres |
| 1 " | Soudeuse Lincoln, 550 volts, triphasée, no de série TA 454457 | 450 livres |
| 1 " | Soudeuse Lincoln, 550 volts, triphasée, no de série 1AJ0-073 | 450 livres |
| 1 " | Grue BLH Austin Western, puissance de levage 25 000 lb no de série P-410SR-9620-C | 20 000 livres |
| 1 " | Tracteur Massey Ferguson 3165, avec godet, modèle 200, no de série 1140216164 | 10 000 livres |
| 1 " | Chariot élévateur à fourches Clark puissance de levage 4 000 livres modèle CF-40B, no de série CF40B-5-1090088 | 2 500 livres |
| 1 " | Enginator Waukesha, 32 volts, triphasé, no de série 42771 | 1 500 livres |
| 1 " | Génératrice diesel (incomplète) | 6 000 livres |
| 1 " | Raboteuse rectifieuse Paul Blell, no 010-163-02 | 80 000 livres |
| 1 | Perceuse horizontale Kearns "4 | 34 000 livres |


Commission canadienne des transports / Canadian Transport Commission

Référence no 2-A969-1A/2A

Rôle no 7478 WD

**REQUÊTE PRÉSENTÉE PAR WESTMIND AVIATION CORPORATION EXERÇANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM COMMERCIAL DE AIR WEST EN VUE DE MODIFIER LE PERMIS No A.T.C. 3762/84(C)**

Le permis no A.T.C. 3762/84(H) autorise Westmind Aviation Corporation exerçant son activité sous le nom commercial de Air West à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A et B d'une base située à Winnipeg (Man.)

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales être déposées au plus tard le 8 avril 1985, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise Secrétaire, Division de l'Ouest, Commission canadienne des transports, 3ème étage, 350 - Troisième Avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 6G7.

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien

Canada

**BOURSES DU CONSEIL DES ARTS DU CANADA AUX ARTISTES PROFESSIONNELS**

### Bourses "A" pour artistes

Destinées aux artistes dont la contribution a leur discipline est reconnue sur le plan national ou [illegible] depuis plusieurs annees et qui sont [illegible]

**Dates limites:**
1er avril, 1er octobre, selon les discipli[nes]

### Bourses "B" pour artistes

Destinees aux artistes qui ont terminé leur formation de base et sont reconnus comme professionnels

**Dates limites:**
1er avril, 1er octobre, 1er decembre, selon les disciplines

### Bourses pour ouvrages de non-fiction

Destinees aux auteurs qui ont publie au moins un livre de non-fiction (biographie, etude, essai et critique). Les livres savants ne sont pas acceptes

**Dates limites:**
1er mai, 1er novembre

Pour obtenir la brochure **Aide aux artistes** s'adresser au
Service des bourses
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8

Cette brochure offre aussi des renseignements sur les Bourses de projet et les Bourses de voyage



**ARCHITECTURE • ARTS VISUELS**
**CINÉMA • CRÉATION LITTÉRAIRE**
**DANSE • MULTIDISCIPLINARITÉ**
**MUSIQUE • NON-FICTION**
**PERFORMANCE • PHOTOGRAPHIE**
**THÉÂTRE • VIDÉO**



# AIDEZ UN ÉTUDIANT À PARTIR DU BON PIED EN L'EMBAUCHANT

# ET NOUS AIDERONS À PAYER LA NOTE.

Défi 85: Un programme qui permettra aux étudiants de faire leurs premiers pas sur le marché du travail pour acquérir une expérience pratique axée sur leur carrière éventuelle.

La composante "Emploi d'été/Expérience de travail" de Défi 85 appuiera l'entreprise privée, les municipalités et les organismes sans but lucratif en payant une bonne partie des salaires qu'implique une telle initiative.

En tant qu'employeur, peut-être êtes-vous en mesure d'offrir une expérience pratique en créant de l'emploi d'été en relation directe avec les cours et plans de carrière d'un ou de plusieurs étudiants. Si oui, agissez dès aujourd'hui. Pour être admissibles, tous les projets devront être présentés avant le 29 mars 1985.

Si vous avez des questions ou désirez vous assurer de l'admissibilité de votre proposition, nos conseillers se feront un plaisir de vous assister. Pour plus de détails sur l'ensemble du programme Défi 85, contactez votre Centre d'Emploi du Canada ou le bureau de la Direction générale du développement de l'emploi le plus rapproché.


Emploi et Immigration Canada — Flora MacDonald, Ministre
Employment and Immigration Canada — Flora MacDonald, Minister

Défi 85

Canada

# La page de Bicolo

## LES VILLES...

La Chine compte plusieurs villes importantes telles que Pékin qui est la capital et aussi la plus belle ville.

SHANGHAI est la plus grande ville de ce pays et une des plus grande du monde. Elle compte plusieurs gratte-ciel, hôtels, banques, bureaux, musées, instituts et universités.

Il y a aussi HONG-KONG qui a VICTORIA comme capital, situé sur la côte sud de la Chine.

## La grande fête...

Au début de février les chinois commencent à célébrer la nouvelle année avec des feux d'artifices et le jour de l'an qui tombe entre le 21 janvier et le 19 février. Ils paradent dans les rues avec un dragon fait de matériaux de couleurs très vivantes, une langue rouge brillante, des cornes argentées, une barbe verte et des yeux bleus et dorés. Les hommes qui sont sous le dragon le font sauter et zigzaguer dans la rue, il a l'air épeurant!

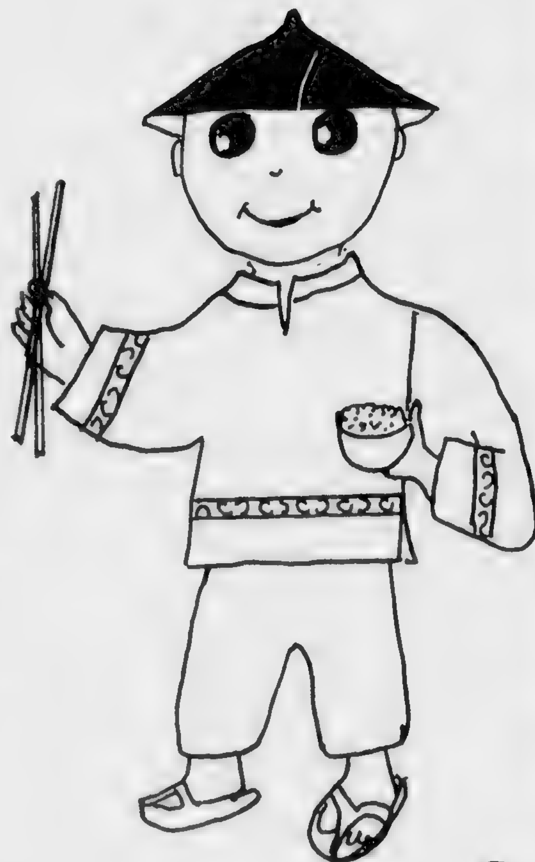
***Bonjour les amis!***

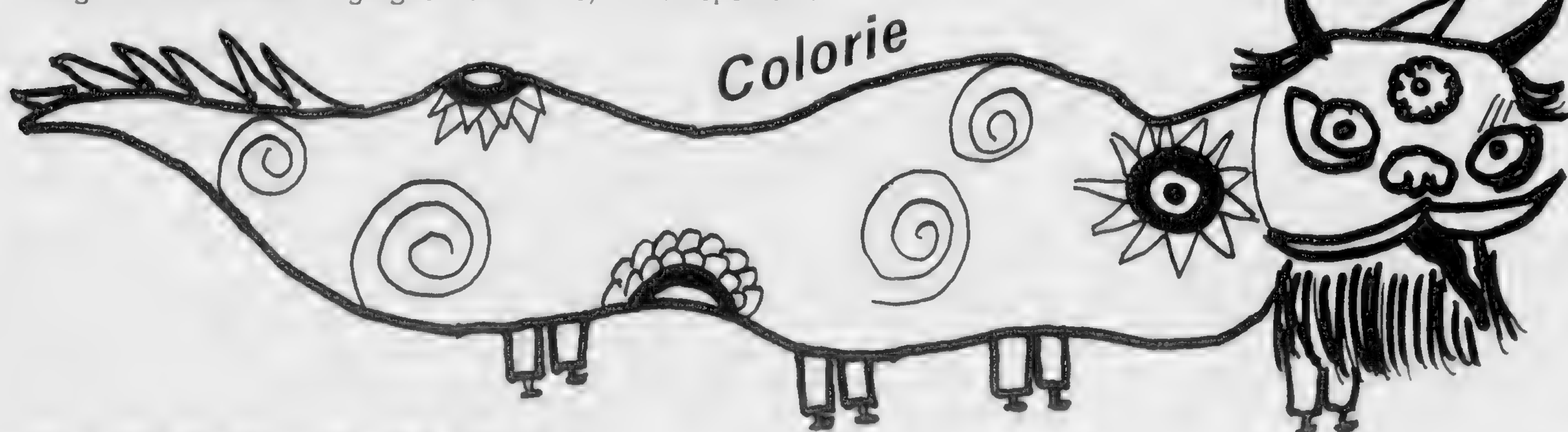
Que j'avais hâte d'aller voir la Chine. Et bien me voilà rendu! Si tu voyais comme grand est ce pays! Je ne pouvais m'imaginer qu'il y avait tant de monde. En effet, la Chine est le troisième plus grand pays du monde et un quart de toute la population du monde demeure dans ce pays.

Population...

À cause de l'énormité de la population et de son rapide accroissement de 15 millions d'individus par an qui devenait un problème d'économie et que la main-d'oeuvre était trop abondante, on a établi une nouvelle loi. Les couples ne peuvent pas avoir plus qu'un enfant. Cela veut dire pas de petits frère ni de soeurs! Peux-tu t'imaginer que dans une vingtaine d'années, des enfants n'auront pas d'oncles ni de tantes?

Bicolo






## CUISINE CHINOISE

Les Chinois sont reconnus pour leur nourriture bien équilibrée en protéines et vitamines. Voici une recette que tu pourras peut-être préparer toi-même et manger avec des baguettes comme les Chinois...

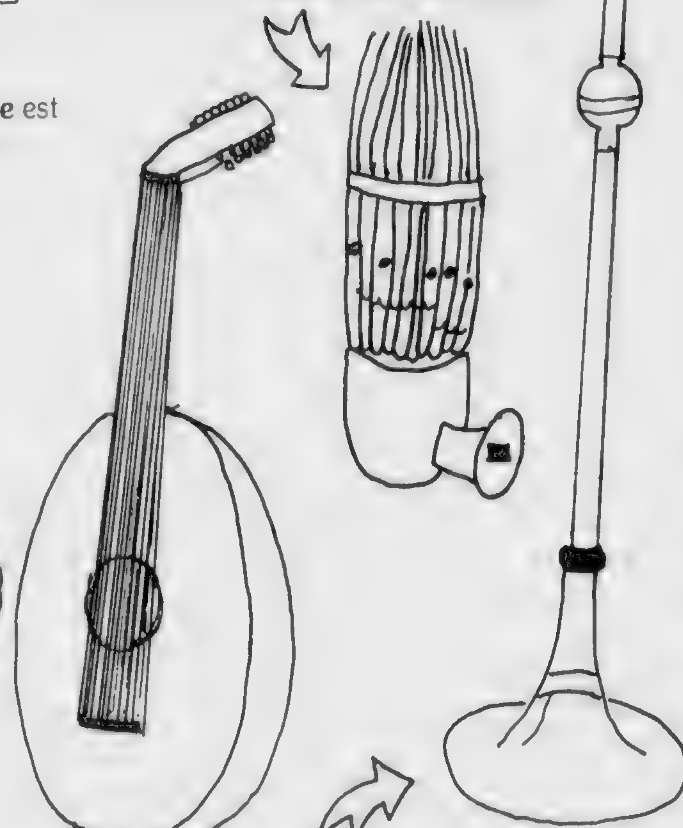
Le WOK est une grande casserole sous forme de demi-lune où tu peux faire cuire tes aliments tous ensemble. Tu le places sur un petit pied en métal sur ton poêle, ou tu peux en avoir un électrique.



Le drapeau de la **Chine** est rouge avec des étoiles dorées.

*Les Chinois aiment chanter et jouer toutes sortes d'instruments de musique, que souvent, ils fabriquent eux-mêmes.*

*Cette musique-à-bouche est faite de bamboo; seul le morceau qui va dans la bouche est fait de bois.*



LUTH

*Parmi les istruments de musique, il y a aussi la trompette droite faite de cuivre et en trois morceaux qui glissent l'un dans l'autre.*

*Le luth ressemble un peu à la mandoline, cependant il a 21 cordes.*

### RIX SAUTÉ

- 4 tasses de riz cuit, froid
- 2 gros oeufs battus légèrement avec une pincée de sel
- 2 ml de sel
- 2 ml de vin de cuisson chinois
- 30 ml de sauce soya foncée
- 2 branches d'oignons verts
- 250 ml de pois verts congelés

1. Chauffer le wok avec 15 ml d'huile d'arachides. Ajouter les oeufs et cuire quelques minutes, jusqu'à ce qu'il soit solide. Cuire de l'autre côté et ensuite transférer sur une planche et couper en languettes.
2. Ajouter 45 ml d'huile d'arachides dans le wok et chauffer sur un feu moyen
3. Ajouter le riz cuit, le sel, le vin et la sauce soya et mélanger jusqu'à ce que le riz soit chaud.
4. Ajoutez les pois que vous aurez fait dégelés et les oignons. Mélangez une minute et servez chaud

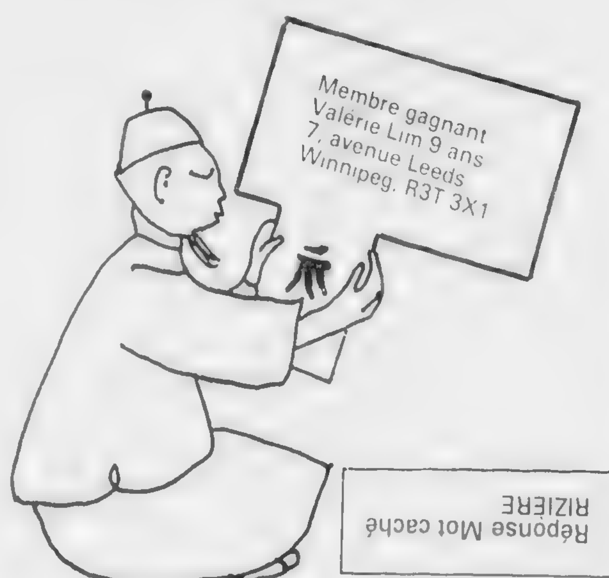
# Un calendrier pas comme les autres...




Les Chinois ont un calendrier très différent du nôtre. Chaque année commence avec le nom d'un animal. Ils en ont douze. L'année de la souris est la première sur la liste des années,

la 2e c'est le boeuf
3e le tigre
4e le lapin
5e le dragon
6e le serpent
7e le cheval
8e le mouton
9e le singe
10e le coq
11e le chien
12e le porc

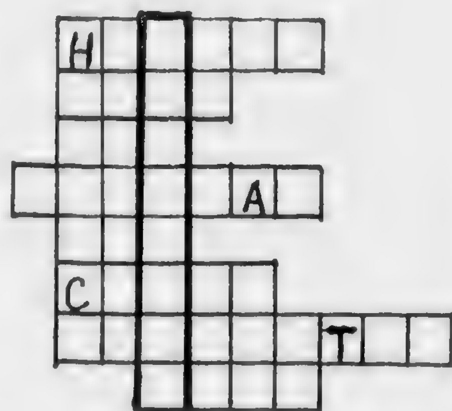
Et quand l'année du porc est fini, on recommence avec la souris. Cette année 1985, c'est l'année du boeuf.




## MOT CACHÉ

PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES ET DE PÊCHE
Complète la grille en te servant des mots de la liste. Tu découvriras comment on appelle les grands champs remplis d'eau où l'on cultive le RIZ.

| Agricole | Pêche |
|---|---|
| Riz | Achican |
| Maïs | Crevettes |
| Soya | Carpe |
| Thé | Hareng |







Savais-tu qu'en Chine, presque tout le riz est ramassé à la main? C'est le travail journalier de milliers de personnes.

Le BAMBOU est le principal produit forestier. Avec le bambou on fabrique des centaines de choses telles que des meubles, des baguettes pour manger, des aiguilles à tricoter, des rideaux, etc. Le bambou est une plante sous forme de cylindre qui peut atteindre trente mètres de hauteur.

**CONFUCIUS et la RÈGLE D'OR** Confucius, un MAÎTRE Chinois, vécut quelques centaines d'années avant Jésus-Christ. De lui est venu cette phrase pleine de sagesse: "NE FAITES PAS À AUTRUI CE QUE VOUS N'AIMERIEZ PAS QU'IL VOUS FIT."

# Il comprenait. Une rage s'empara de lui.



**Claude Blanchette**

## INTERROGATION

**Il les avait vus pour la première fois, lorsqu'Il était encore enfant et Il avait trouvé ça bien intéressant. Il avait même passé des heures à admirer tous leurs produits, à les écouter marchander et discuter, à surveiller ceux qui venaient acheter alors que ses parents s'occupaient d'offrir les sacrifices et de prier dans le temple.**

Ah, mais c'était quelque chose tous ces marchands dans le temple. Leurs étalages contenaient absolument tout. Évidemment, tout le nécessaire pour pouvoir sacrifier dans le temple sans avoir à courir au marché de Jérusalem pour acheter offrandes et animaux, mais aussi, et surtout, tous ses objets venus des quatre coins du monde. C'était vraiment haut en couleur et fascinant! Surtout pour un enfant! Tous les cris, tout le bruit, le va-et-vient continuel! Un vrai spectacle!

Plus tard, vers l'âge de douze ans, Il avait commencé à se sentir un peu mal à l'aise devant ce bazar qui s'étalait, non pas seulement dans le portique du temple, mais jusque dans la cours intérieure.

Il sentait confusément qu'il y avait quelque chose qui ne tournait pas rond avec tout ce "commerce" dans le Temple du Seigneur. Mais, Il aurait eu bien de la difficulté à expliquer ce qu'Il ressentait!

Ce n'est qu'à son retour du désert, alors qu'Il se promenait sur les routes de la Galilée et qu'il venait passer, de temps en temps, quelques jours à Jérusalem, surtout à l'occasion de grandes fêtes, qu'Il avait commencé à comprendre.

Et Il n'aimait pas ça!

Encore si le commerce avait été honnête, mais Il voyait bien que l'on profitait des petits et des pauvres. Il comprenait maintenant que les commerçants et les vendeurs, que les échangeurs et les prêteurs pouvaient, sans grand problème, faire tout ce qu'ils voulaient, parce qu'ils "graissaient la patte" des responsables du Temple par des ristournes.

Chacun avait son petit pourcentage!

Ce jour-là, Il venait, avec les siens, pour rendre grâce à Son Père. Il venait prier dans la Maison de Son Père. Mais un feu intérieur Le souleva, une rage s'empara de Lui, Il n'en pouvait plus! Et criant de toutes ses forces, Il les chassa du temple, fouet à la main, renversant tous les comptoirs!

Et on disait qu'Il était fou! On avait fait venir la police. Mais lui, abadonnant son fouet, les regarda et dit: "Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic".

Et passant au milieu d'eux, Il reprit le chemin...



## Calendrier provincial

### *Vendredi 8*

· Durant toute la journée, on célébrera la **Journée internationale de la femme** au 196, avenue de la Cathédrale. Au Collège universitaire de Saint-Boniface, à 20h, **Le Manitoba des femmes répond; Questionnaire Gabrielle-Roy**, sera lancé par le Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest. (CEFCO)

### *Dimanche 10*

· Un déjeuner aux crêpes, organisé par le comité des parents Scouts-Guides de Saint-Boniface, se tiendra au sous-sol de la cathédrale, entre 9h et 14h

## TERRAIN À LOUER

La Société du crédit agricole demande des soumissions pour la location d'environ 50 acres de terre cultivée (environ 30 acres de luzerne) à 2 milles à l'est de Sainte-Anne au Manitoba. Description juridique: lot riverain 71 8-7 E

**Date limite: le 14 mars 1985.**

Les soumissions doivent être adressées au Chef de service régional au 202 - 2989, ch Pembina, plaza Newdale, Winnipeg (Manitoba) R3T 2H5, tél.: 261-0611

## La Société historique de Saint-Boniface
### est à la recherche d'un jardinier - concierge pour la Maison Riel parc historique national

**Fonctions:**
- entretenir les constructions contemporaines et historiques
- voir à l'entretien des pelouses, des arbres, du terrain, des sentiers, du parc de stationnement et de la voie d'accès
- préparer, semer et entretenir les plates-bandes, le jardin et le champ
- travail général de conciergerie
- effectuer tout autres travaux selon les besoins

**Exigences:**
- aimer travailler à l'extérieur
- expérience dans ce genre de travail
- très bonne connaissance du français et de l'anglais

**Entrée en fonction:**
- fin avril

Durée de l'emploi:
- saisonnier

## La Société historique de Saint-Boniface
### est à la recherche de 3 interprètes à plein temps et 2 interprètes à temps partiel pour la Maison Riel parc historique national

**Fonctions:**
- diriger des tournées guidées du terrain et des édifices du parc historique de la Maison Riel
- interpréter et expliquer les caractéristiques historiques et architecturales de la Maison Riel, les artéfacts et le mobilier, y compris l'histoire humaine propre au lieu
- accomplir certains travaux d'entretien dans la maison et sur les lieux

**Exigences:**
- avoir suivi des études au niveau du premier cycle universitaire
- connaître l'histoire du Manitoba ainsi que la vie sociale, économique et culturelle des familles Riel et Lagimodière
- connaître le but des parcs historiques et naturels de Parc Canada
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais
- aimer travailler avec le public

**Entrée en fonction:**
- le 6 mai 1985

**Durée de l'emploi:**
- saisonnier

Prière d'adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 5 avril 1985 à:

**La Directrice, la Maison Riel**
a/s La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

## L'INSTITUT PÉDAGOGIQUE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
### EST À LA RECHERCHE DE PROFESSEURS POUR LES TÂCHES SUIVANTES:

Un professeur de remplacement pour 2 ans pour:

Organisation scolaire (2 sections) ................ 1/3 de tâche
Problèmes actuels en éducation (2 sections) .... 1/3 de tâche
Surveillance de stages ...... 1/3 de tâche

Un professeur pour:
Les grands stages .......... 1/3 de tâche

Un professeur pour:
Didactiques de mathématiques à l'élémentaire .......... 1/6 de tâche

**Salaire selon la Convention collective en vigueur**
**Entrée en fonction: le 1er septembre 1985**

Les composantes de certaines de ces tâches pourraient être modifiées pour correspondre aux intérêts du/de la candidat(e) choisi(e).

Prière de faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae avant le **31 mars 1985** à:

**Monsieur Fernand Marion**
Directeur de l'Institut pédagogique
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7

## NOMINATION



**W.T. Kelley**, APR, est nommé directeur des affaires publiques à Ottawa pour le Groupe de compagnies CN, annonce David Todd directeur general, Affaires publiques et Publicite

**M. Kelley** a travaillé comme journaliste dans des quotidiens de Halifax et de Saint John (N.-B.). Il est entré au CN en 1961 et a acquis une expérience précieuse des affaires publiques dans les régions de l'Atlantique, des Montagnes et des Grands-Lacs. Il était jusqu'à récemment directeur des affaires publiques et du marketing à CN Marine. Ex-directeur national de la Societe canadienne des relations publiques et premier président de sa section du Nouveau Brunswick, il est président du comité juridique et d'éthique de la Société

## OFFRE D'EMPLOI
## LE CONSEIL DE LA COOPÉRATION DE LA SASKATCHEWAN

Recherche les services d'un(e) Directeur(trice) général(e)

Sous la supervision du Conseil d'administration le/la candidat(e) choisi(e) sera responsable de la planification et de l'administration des projets du Conseil. De plus, la personne sera responsable de la préparation du budget et de sa gestion

**Exigences**

- Expérience dans l'organisation, la coordination, la planification et l'administration
- Bonne connaissance parlée et écrite des langues française et anglaise
- Être en mesure de se déplacer dans la province

Education postsecondaire serait un atout

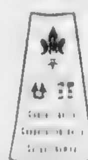
**Lieu de travail:** Régina, Saskatchewan

**Date d'entrée en fonction:** le 1er juillet 1985

**Date limite du concours:** le 15 avril 1985

Faire parvenir votre curriculum vitae a/s de

M. Auguste Bandet, président
Conseil de la Cooperation de la Saskatchewan
2243, rue Lorne
Régina (Saskatchewan)
S4P 2M8



# Y serez-vous?



Le ministre d'Etat (Petites entreprises), monsieur André Bissonnette, présidera une séance de consultation sur la petite et moyenne entreprise le vendredi 15 mars 1985, à Holiday Inn Centre ville, de 9h à 16h.

Toutes les personnes intéressées sont admises à ces consultations. Après la discussion en table ronde des participants invités, le grand public pourra également exprimer son opinion au sujet des questions-clés, les priorités et les dossiers de grande importance pour renforcer l'environnement de la petite entreprise.

Si vous désirez assister à la séance de consultation, obtenir plus d'information, ou recevoir une copie gratuite du *Document de consultation sur la petite et moyenne entreprise*, veuillez communiquer avec le bureau régional de l'Expansion industrielle régionale : Bureau régional du MEIR, 400-3 Lakeview Square, 185, rue Carlton, Winnipeg (Manitoba) R3C 2V2. Tél. (204) 949-6182.

Si vous ne pouvez assister à la séance de consultation, vous êtes prié d'adresser vos commentaires au Secrétariat à la petite entreprise, 235 rue Queen, Ottawa, Ontario K1A 0H5 ou de téléphoner à frais virés à (613) 995-9197.



Gouvernement du Canada — Government of Canada
Expansion industrielle régionale — Regional Industrial Expansion

Canada

# Saint-Norbert

## Douloureuses impressions d'Haïti

**Lors de la réunion générale du 28 février, les membres de la Ligue féminine catholique ont eu l'occasion d'entendre Germaine Roy qui a partagé ses impressions d'un voyage effectué en compagnie de son mari Albert en Haïti.**

Arrivés à Port-au-Prince le 3 février M et Mme Roy étaient accueillis par leur hôte l'Abbé Louis Bibeau et Gaston Ruel, qui les conduisit à la Villa Manèse. Cette maison de retraites fut construite par les Jésuites mais est maintenant dirigée par les Clercs de Saint-Viateur. Ici Germaine avait le plaisir d'y rencontrer les soeurs Jubinville, Petit et Poiron missionnaires en Haïti. Leur joie était grande à l'idée de revoir des gens de "Chez Nous".

En Haiti, il y a beaucoup de riches qui habitent de très beaux quartiers et où la belle nature abonde. Malheureusement, il y a aussi les démunis, victimes de toutes sortes d'injustices sociales, qui vivent dans des conditions lamentables. Germaine et Albert furent témoins du travail effectué par les missionnaires religieux, religieuses laïcs volontaires qui vont y passer quelque temps.

Il y a 110 habitants par kilomètre carré et 80 % vivent dans des cabanes de fortune sans plancher, très à l'étroit. Si la température est idéale il y a quand même les saisons. En février c'est l'hiver et les nuits sont fraîches

Le transport est très pénible et c'est très dangereux sur des routes tortueuses bordées d'énormes précipices.

La religion joue un rôle très important dans la vie des Haïtiens. C'est par les missionnaires qu'il est possible de leur venir en aide. Ainsi la paroisse de Sainte-Hélène, inaugurée en 1983, est en bonne voie de devenir un centre communautaire. Avec les dons de Développement et Paix, l'Appel du Pauvre et autres, une école fut construite. Les jeunes y suivent des cours le jour. Le soir ce sont les adultes. On y eneigne la couture, la cuisine et aussi la culture pour encourager les gens à produire leur nourriture. Mais il y a une grande pénurie d'outils de travail.

Mme Roy a souligné l'importance d'écrire à tous ceux qui oeuvrent dans ce pays, car leur joie est immense lorsque le courrier arrive

Eugénie FERRÉ

### Calendrier

*Le dimanche 10 mars à 14h, à l'école de Saint-Norbert (870, rue Sainte-Thérèse), concert de variété organisé par le comité culturel.*

*Le dimanche 17 mars à 10h30, messe en l'église de Saint-Norbert présidée par Mgr Antoine Hacault, suivie d'un dîner et une conférence pour commémorer le 100e anniversaire de la mort de Louis Riel et le 80e de la mort de Mgr Noël Ritchot. La conférencière invitée, Diane Paiement, soulignera l'influence de Mgr Ritchot sur Louis Riel*

*Les 18, 19, 20 et 21 mars, chaque soir à 20h, salle Perpétuel secours, des sessions d'introduction à la bible seront offertes par Soeur Ghislaine Salvail, S.S.J., de l'équipe Prions en église.*

*À la Villa Maria pour la fin de semaine du 29 au 31 mars, ainsi que du 4 au 6 avril, il y aura une retraite pour les hommes d'expression française.*

# Saint-Pierre-Jolys

## Comment les cultes trouvent des adeptes

**Ronald Hochman, un membre du Manitoba Cult Awareness, a informé quelque 20 parents à une réunion organisée par le Comité de parents de l'École Secondaire, présidé par Cécile Mulaire. Son sujet: Les cultes.**

D'après Ronald Hochman, tous les cultes existent pour des raisons financières, surtout pour enrichir le "leader" et non pas pour changer le monde, comme le maintiennent plusieurs d'entre-eux. Aussi, ils opèrent tous de la même manière

Pour recruter de nouveaux adeptes, on utilise les besoins émotionnels et spirituels des personnes, c'est-à-dire le besoin de se sentir aimé, de faire partie d'une communauté ou d'un groupe, de satisfaire le goût de l'infini en soi

Alors, encore d'après Ronald Hochman, les plus susceptibles à être recruté sont les personnes qui s'ennuient, qui sont seules, qui cherchent un but à leur vie. Le recrutement se fait dans les aéroports, les campus d'universités et à la sortie des centres d'aide.

Une fois recruté, le nouvel, ou la nouvelle adepte, va passer à travers un entraînement et un lavage de cerveau à un tel point qu'il ou elle perd la capacité de faire des jugements et de prendre des décisions; un phénomène qu'on appelle "snapping".

Il sera alors difficile de le ou la "déprogrammer" pour qu'il ou elle puisse reprendre une vie normale au sein de la société.

Thérèse CARRIÈRE

# Ile-des-Chênes

## Riel pour le comité

**Le comité de parents de l'école Gabrielle-Roy a été honoré d'une façon particulière en étant choisi un des lauréats du Prix Riel.**

Sa présidente, Marjorie Beauchemin, a accepté, au nom du comité, cet hommage qui est rendu annuellement par la Société franco-manitobaine à des Franco-Manitobains ayant effectué une contribution importante durant la dernière année

La présentation s'est faite au cours de la réunion annuelle de la Société franco-manitobaine le 2 mars

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

# Letellier

## Calendrier

*Soirée d'Amateurs à la salle de Letellier, vendredi 8 mars à 20h. Billets: 3 $, étudiants: 2 $, 12 ans: 1 $. Organisée par la LFC, pour la patinoire.*

# Somerset

## Calendrier

*Une soirée organisée par le comité culturel de Somerset débutera à 20h le vendredi 8 mars au gymnase de l'école secondaire. C'est une "Boîte à chansons" qui offrira une grande variété de chansons. Les participants seront les étudiants et leurs professeurs. Le billet d'entrée est très modique et comprend le goûter.*

# Otterburne

## Des détails importants du Carnaval

**Comme toujours, le carnaval d'hiver (25 février au 3 mars) a débuté le lundi soir avec les premières parties du grand tournoi de curling.**

Les parties étant de six bouts seulements, cela permettait aux jeunes enfants d'y participer sans trop se fatiguer pour l'école le lendemain.

Toute la semaine, le Bonhomme Carnaval avait circulé à bien des reprises parmi les foules assemblées à la salle du curling pour les diverses activités. Tous et chacun tentaient de deviner qui il était. Michel Roy a bien su jouer le rôle et faire parler les gens

Au curling, les gagnants furent: 1ère épreuve, dans l'ordre habituel: Lionel Courcelles, Omer Curé, Denis Gobeil, Roger Musick. Pour la 2e épreuve: Paulette Laroche-Carrière, Jacques Audet, Guy Roy, Réal Roy. Le trophée pour la famille la plus sportive fut remis à la famille Roger Musick Au "spot-shot", les gagnants furent: 1ère, Paulette Laroche-Carriè- re, 2e, Emile Morin, 3e, Tim Baldwin. La partie de cartes fut gagnée par Emilienne Robidoux pour les dames et Denis Raffard pour les hommes. Le 1er prix du poker-derby fut remporté par Marc Dumont. Marc Doutremont remporta le 2e prix, tandis que Michel Pelland se plaçait en 3e

Pour les devinettes diverses, les suivants se sont mérités des prix: Madeleine Beaudoin pour avoir deviné correctement le nom du Bonhomme Carnaval; Gisèle Courcelles et Georges Carrière pour avoir estimé le plus précisément la valeur de deux paniers d'épiceries, Michel Beaudoin et Emilienne Robidoux pour le "pool" de curling

Pierre BEAUDOIN

### Calendrier

*Les Chevaliers de Colomb du Conseil Saint-Viateur invitent les paroissiens de Saint-Viateur d'Otterburne ainsi que tous les intéressés de la région à un déjeuner-communion, après la messe de 10h45 à la salle du curling d'Otterburne, le dimanche 10 mars. L'invité: le Père Laflamme, p.b parlera des missions d'Afrique et le programme de Développement et Paix. Le Père Laflamme a été missionnaire en Ouganda pendant près de 25 ans. Entrée 3$ par personne*

*À cette même réunion, le Conseil Saint Viateur présentera à un représentant de la Fondation du Coeur du Manitoba, un chèque de plus de 1 000 $*

# Saint-Georges

## C'était le temps des élections

**À l'occasion de la journée de prière mondiale pour la paix, les communautés de Saint-Georges, Powerview, Pine Falls et Fort Alexandre ont participé à une heure de prières dans l'église le 1er mars.**

Les églises anglicanes et unis se sont unies à l'église pour cet événement. Une centaine de personnes étaient présentes

Le club des aînés "Rendons Nous" ont eu des élections à leur dernière réunion Présidente: Germaine Dupont, vice-président: Léo Gervais, secrétaire: Maria Dupont, trésorière: Florence Vincent, conseillers: Delina Gervais, Ludger Jubinville, Rose Vincent, Paul Fisher, Mabel Bruneau. Clara Désautels devient présidente sortante de charge

Le club a entrepris comme projet cette année l'isolation de la salle paroissiale. Cet ouvrage est déjà commencé. En plus, l'amélioration du système de chauffage est prévu. Les trois fournaises vont être remplacées par des fournaises électriques. La main-d'oeuvre est fournie bénévolement par les hommes du club

Par ailleurs, Germaine Dupont fut élue comme syndic pour quatre ans la semaine dernière. Elle se joint à Roméo Bruneau, Henri Fontaine, et René Guetré.

Emmanuel J. BOUVIER

## Saint-Léon

# On n'attend plus que le gros morceau!

**La brigade d'incendie de Saint-Léon est prête. Il ne lui faut que le camion.**

Régulièrement depuis le début de l'hiver, dix hommes du village ont appris les règlements, les moyens de vaincre les incendies. Ils ont aménagé un entrepôt pour le véhicule et autres équipements et ils sont maintenant prêts.

La communauté espère quand même qu'il n'y aura pas de feu à maîtriser!

De leur côté, les femmes collaboratrices ont eu une rencontre avec Henriette Lapointe le 17 février. Les informations reçues sont très sages: des moyens pour sécuriser la femme dans l'entreprise avec son mari. Ces sept femmes ont de la matière à réflexion avant de passer à l'action...?

Aussi, il est grand temps pour les personnes du troisième âge d'avoir plus de services de santé. Sur ce point, la Ligue féminine catholique recevait de l'information à leur dernière réunion. Ces services peuvent être en français. Il s'agit de demander ce qu'on veut, de s'organiser Déjà quelques unes sont intéressées à s'impliquer.

Par ailleurs, les étudiants de l'école élémentaire ont été fort occupés depuis le début de l'année avec le concours de dessins parrainé par le Conseil de la coopération du Manitoba. Ils participent présentement au concours Expo-Science. Leurs projets ont été jugés à l'école et les meilleurs ont été présentés à Somerset.

Comme activité sportive, les élèves des 7e et 8e années se rendirent à La Rivière faire du ski alpin le 15 février. Ils étaient jumelés avec les élèves de Haywood qui avaient correspondu quelque temps auparavant. Ça rendait donc la journée doublement intéressante, la rencontre de nouveaux amis de plus du sport exceptionnel. Évidemment, c'est le nombre restreint d'élèves qui a pu rendre une telle rencontre possible. D'ailleurs c'est la deuxième année consécutive que le professeur et directeur, Gilles Laurent, l'organise.

### Calendrier:

*Les 9 et 10 mars. Le carnaval d'hiver annuel organisé par les Chevaliers de Colomb. Le programme comprend "demolition derby", bateau sur glace et danse le samedi. Le dimanche, il y aura déjeuner aux crêpes, activités pour les enfants, concours de force et d'adresse au Centre récréatif et, en plus, bingo et concours "Quelques arpents de piège" au club Simon-Nivon.*

## Saint-Lazare

# À 68 ans, elle va repartir au Pérou



Soeur Marie Baker, Soeur Berthe Chartier et Arthur Chartier.

**Sr Berthe Chartier célébrait le 24 février son 50e anniversaire de profession chez les soeurs de Notre-Dame-des-Missions parmi les paroissiens de Saint-Eustache où elle a oeuvré pendant 15 années.**

Sr Berthe refit ses voeux en présence de Sr Marie Baker, la provinciale. Après la messe, Glen McKay, ancien étudiant de Sr Berthe, lui présentait un chèque au nom des paroissiens pour les missions du Pérou.

Suivant la célébration, un repas, préparé et servi par Sr Sheila Madden et quelques dames, fut servi. Présents étaient plusieurs soeurs de la congrégation venant de Sainte-Rose, Régina, Winnipeg, Elie et Brandon, ainsi qu'une trentaine de membres de sa famille. Un bouquet de 14 roses (le nombre de ses frères et soeurs) lui fut présenté. Son frère benjamin, Omer adressait ensuite la parole au nom de sa famille

Enfin, plusieurs amis et anciens élèves sont venus prendre le thé avec Sr Berthe afin surtout de lui souhaiter bonne chance dans sa prochaine mission. Il faut noter que Sr Chartier repartira pour le Pérou au début de mars, à l'âge de 68 ans.

Annette et Omer CHARTIER

### Calendrier

*Mardi 12 mars: Association athlétique à la patinoire à 20h30.*

*18 au 22 mars: Festival Marquette de musique pour les étudiants de l'école Saint-Lazare.*



## Saint-Boniface

# Le point sur l'Accueil colombien

**À l'Accueil colombien, il y a la messe une fois par semaine pour tous les résidents de l'Accueil.**

Les catholiques anglophones de John Fisher auront la messe le dimanche à 11h30 dans un appartement du 210, rue Masson. Porte voisine du foyer. Ce sera plus désennuyant pour quelques personnes qui s'y rendront

Durant le Festival, il y a eu salle comble à tous les 5 jours. un amusement agréable aussi pour les résidents du foyer

CKSB, avec Louise Delisle, s'est rendu tous les matins à la salle de l'Accueil pour rencontrer des gens qui leur faisaient part de tous les avantages de l'Accueil

Rosa THERRIEN

## Lorette

# Plus d'opportunités à Winnipeg pour les handicapés

**Après plus de dix années vécues dans la communauté de Lorette, les handicapés de l'Arche nous laisse.**

C'est malheureux, car ces dix années parmi nous ont été très spéciales. Les responsables de l'Arche, Martha Rawe et Beth Durner, nous explique le pourquoi de la décision: Le Comité de l'Arche est convaincu que ça sera plus propice pour les quatre hommes adultes handicapés qui résident à la ferme.

Pour eux, le manque d'espace à la ferme ne rend plus service. La chance à l'emploi et l'entraînement professionnel sera plus facile à Winnipeg. Ils pourront amplifier leur vie sociale. Retenons les paroles de Jean Vanier lors d'une rencontre. "Accueillez vos frères et soeurs handicapés, sachez que les handicapés ont un grand amour et un grand besoin de nous, même s'ils n'ont pas toujours la facilité de la parole pour l'exprimer."

**Lilliane LANSARD**

## Calendrier

*La 47e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Lorette aura lieu mardi 12 mars à 20h à la salle paroissiale. L'agenda de l'assemblée: entendre les rapports des comités; élire deux officiers au conseil d'administration; expédier toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée générale.*

*L'assemblée mensuelle de la Ligue féminine catholique aura lieu jeudi 14 mars à la salle paroissiale de Lorette.*



**Richard Moquin, grand chevalier remet un chèque de 400 $ à Berth Durner, directrice de L'Arche, accompagnée de Marta Rawe.**

**Les profits du Bingo du mois de mars organisé par les Chevaliers de Colomb iront en aide aux affamés de l'Éthiopie.**





## Sainte-Agathe

# Les cinq appels pour préparer Pâques

**La communauté chrétienne de Sainte-Agathe accueillait les gens des alentours pour la session Alpec en préparation du Carême et de la fête de la Résurrection. Environ 80 personnes représentant les régions environnantes tout aussi bien que Sainte-Agathe, étaient réunies à l'école de Sainte-Agathe.**

Les animateurs de la session du 12 février, les abbés Paul Campeau et Marcel Carrière et leur équipe, ont donné effectivement les messages à retirer des lectures des cinq dimanches du Carême, sous le thème général: "Il y a longtemps que je vous aime..." C'est l'histoire deux fois millénaire d'un amoureux, Dieu, à la recherche de sa bien-aimée, l'humanité. Il veut la séduire et se donner tout entier à elle.

Voilà pourquoi ce carême 85 s'inspire à la fois des nombreuses alliances, des nombreuses rencontres de Dieu avec son peuple, tout au long de l'histoire. L'aventure de l'humanité avec son Dieu qui n'est pas terminée, qui reprend à chaque génération. C'est nous, maintenant, que Dieu veut aimer de tout son être. Et pour nous amener à lui, il nous lance cinq appels.

1. Soyez mon peuple. C'est une communauté que Dieu aime et appelle.

2. Accueillez mon Fils. Dieu nous dit que son fils Jésus est la porte ouverte qui nous permet d'aller à lui.

3. Découvrez mes chemins. C'est au jour le jour que l'amour se vit.

4. Laissez-moi vous sauver. Sauver, c'est bien plus que replâtrer ce que nos bêtises ont brisé.

5. Vous revivrez avec moi. À une époque où l'avenir semble bloqué, où le suicide crie le désespoir des jeunes, Dieu nous dit que demain est riche de vie.

Déjà, dans l'église de Sainte-Agathe, les fidèles impliqués ont mis en pratique l'information reçue, par le décor et la réalisation des chants et cantiques.

**Thérèse DUMESNIL**



# La Parole

"L'herbe sèche, la fleur se fane, mais la parole de notre Dieu subsistera toujours!"
(Esaie 40:8)

## NOÉ NOUS AURAIT-IL MONTÉ UN BATEAU?

"Ce qui arriva du temps de Noé arrivera de même à l'avènement du Fils de l'homme. Car, dans les jours qui précédèrent le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, se mariaient et mariaient leurs enfants, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche; et ils ne se doutèrent de rien, jusqu'à ce que le déluge vint et les emportât tous: il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme." (Mathieu 24:37-39)

L'humanité entière n'a pas changé depuis la création de la terre. Même si aujourd'hui nous vivons dans une civilisation moderne et avec beaucoup de connaissances, de confort, et une technologie avancée, le coeur de l'homme demeure toujours le même. La Bible nous le démontre encore une fois, dans ce passage que nous venons de lire.

Noé reçut l'ordre de Dieu de bâtir une arche car il y allait avoir un déluge qui emmènerait la destruction de la terre. Une telle démarche demanda beaucoup de foi de sa part. Les gens autour de lui le prenaient sûrement pour un vieux fou,une espèce de fanatique religieux, et ils se moquaient probablement de lui. Ils continuaient à mener leurs petites vies quotidiennes avec leurs routines. Ça ne les empêchaient pas de manger, de boire, de se marier et de faire tout ce qui est normal à la vie. Les gens étaient tellement préoccupés à ne penser qu'à leur bonheur et satisfaction personnelle, qu'ils ne se doutaient pas de la tragédie qui allait survenir.

De nos jours, la même histoire de l'arche se répète, mais dans un sens spirituel. En effet, en détruisant les hommes par le déluge, le Seigneur a voulu nous enseigner aussi une leçon spirituelle.

Il existe encore aujourd'hui beaucoup de Noés qui ont trouvé grâce auprès de Dieu. Ce n'est pas qu'ils ne pèchent plus et qu'ils sont meilleurs que les autres, mais c'est qu'ils ont mis leur foi en Jésus-Christ qui les a sauvés de la destruction spirituelle.

Ces "Noés", ce sont les chrétiens... pas ceux qui sont nécessairement nés dans une famille chrétienne, ou baptisés dans une église, ou qui font partie d'une église ou d'une religion dite chrétienne, mais ceux qui ont eu une nouvelle naissance, une naissance spirituelle (Jean 3).

Et l'un après l'autre, par la grâce de Dieu, ils ont fait la décision de sortir de ce monde corrompu pour pénétrer dans l'arche de Dieu.

L'arche de Dieu peut symboliser, ici, le Royaume de Dieu, et le seul moyen de pénétrer dans cette arche est par la seule porte existante sur l'arche. Cette porte n'est nulle autre que Jésus Christ. Il n'y a pas d'autre moyen d'être sauvé, il n'y a pas d'autre "intermédiaire" entre Dieu et les hommes (I Tim. 2:5). Jésus dit: "Je suis la porte. Si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé; il entrera et il sortira, et il trouvera des pâturages." (Jean 10:9).

La Bible nous enseigne que le jour de son avènement est proche et nous devons le dire aux autres gens. Nous devons annoncer aux hommes qu'ils doivent changer de vie, sortir de ce monde perverti et entrer dans l'arche spirituelle de Dieu.

La fin est proche, et lorsque nous,. en tant que chrétiens, annonçons la venue prochaine du Seigneur pour établir son Royaume en permanence, nous nous faisons aussi passer pour des fous ou des fanatiques religieux. Et les gens continuent à manger, à boire, à se marier, à marier leurs enfants, à mener leurs petites vies tranquilles en se moquant ou en faisant mine d'ignorer les avertissements des chrétiens.

Tout comme au temps du déluge, ils ne se douteront de rien et seront anéantis, non plus par l'eau, mais par le feu. Il est donc temps, aujourd'hui même, d'entrer dans l'arche de Dieu. Il est temps d'entrer dans le Royaume de Dieu par la porte (qui est Jésus) et de se détourner de notre vie de péché.

Soyons obéissants comme Noé, et annonçons le Royaume de Dieu et le retour du Seigneur Jésus. Il ne faut pas avoir honte de Jésus et de se faire ridiculiser parce que nous obéissons à son plan et à sa volonté. "Car quiconque aura honte de moi et de mes paroles au milieu de cette génération adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui, quand il viendra dans la gloire de son Père, avec les saints anges." (Marc 8:38)

**Yves Alarie**

**Pour toute correspondance, écrivez à:**
**La Parole, 194, rue Bertrand Winnipeg, Man. R2H 0N6**

# Les Mémoires d'or s'installent plus confortablement

**L'inauguration du nouveau local des Mémoires d'or a reçu non seulement la bénédiction du Père Roland Lavoie en novembre, mais aussi celle du gouvernement fédéral par l'entremise de Félix Holtman, le député de Selkirk-Interlake.**

Le 19 février, M. Holtman, accompagné de M. Aitkens a remis un chèque de 1 000$ au président, Pierre Allard. L'octroi payera les dépenses d'aménagement de deux pièces, (l'enlèvement d'un mur et la peinture; et l'achat de 24 chaises.) Ce travail a été réalisé par les membres.

Le club Mémoires d'or a été établi en 1974. Une vingtaine de membres se réunissent le mercredi soir et prennent plaisir à jouer aux cartes, au shuffleboard et au bingo. Et parfois, aux sorties en groupe.

Depuis la fondation du club, Patricia Régnier a tenu le poste de secrétaire. C'est à l'occasion de sa démission que les membres lui ont témoigné, le 27 février, leur appréciation en lui présentant un cadeau.

Le conseil du club élu le 6 février est composé de: Pierre Allard (président), Anne Futros (vice-présidente), Cécile Régnier, Laurent Allard (directeurs), Thérèse Allard (secrétaire). Cécile Régnier remplace Ofice McCaughan et Thérèse Allard remplace Patricia Régnier.

**Josée BERNARD**



**Le local des Mémoires d'Or, le presbytère.**





# Des détails historiques intéressants

**À l'occasion du 150 anniversaire de la paroisse de Saint-François Xavier, un dépliant a été publié. Intitulé "Reflets du passé", il donne un aperçu de l'historique de la paroisse et offre des détails sur le mode "Saviez-vous?". Voici quelques extraits.**

## Saviez-vous?

• que les gens de Pembina ont amenés le nom de leur patron lorsqu'ils sont venus s'établir sur la Prairie du Cheval Blanc en 1824. Ce nom, Saint-François Xavier, fut donné à la nouvelle mission.

## Saviez-vous?

• que l'établissement des Soeurs Grises à Saint-François Xavier fut marqué par l'arrivée des Soeur Lagrave et Lafrance en novembre 1850. Responsables de l'éducation des garçons et des filles de la paroisse, elles durent aussi gérer les affaires du presbytère et entretenir l'église et la sacristie. Pendant les premiers mois, l'évêché pourvut à leurs besoins puis elles s'installèrent dans l'ancien presbytère construit par Monseigneur Poiré, ancien curé de la paroisse. Ensuite, Monseigneur Provencher leur fit construire une maison sur un terrain plus tard donné par Monseigneur Taché.

## Saviez-vous?

• que Saint-François Xavier comptait 700 catholiques en 1839.

• que la paroisse de Saint-François Xavier a eu l'honneur de posséder la première cloche venue dans l'Ouest.

En 1818, Lord Selkirk fit don d'une cloche à Monseigneur Provencher et celle-ci fut transportée de Londres à la cathédrale de Saint-Boniface où ses carillons résonnèrent jusqu'en 1840. À cette époque, un magnifique carillon de trois cloches fut donné en cadeau à l'évêque de la rivière Rouge. Les tours jumelles de sa nouvelle cathédrale en furent alors parées et la cloche de Lord Selkirk fut transportée à Saint-François Xavier. Lors d'un ouragan en 1868, elle s'écrasa avec le clocher. Fêlée, la cloche fut oubliée sur une pierre tombale jusqu'à ce qu'elle soit placée en 1900, dans le sous-sol de l'église actuelle. Finalement on se souvint de sa valeur historique et on la transporta au Musée de Saint-Boniface.

## Saviez-vous?

• que de 1824 à 1834, les sépultures, les baptêmes et les mariages étaient inscrits dans le registre de l'évêché de Saint-Boniface. Malheureusement il n'en reste aucune trace aujourd'hui puisqu'un incendie ravagea l'évêché et la cathédrale le 14 décembre 1860.

• qu'en 1858, Saint-François Xavier comptait près de 1 200 habitants et à ce nombre s'ajoutaient de nombreux chasseurs de passage.

• qu'en 1873, le Père Kavanagh avait établi trois écoles fréquentées par 186 élèves.

• que le nombre d'écoles augmenta à cinq après la construction du chemin de fer et l'arrivée de familles canadiennes-françaises.

• que Monseigneur Taché aimait se retirer à Saint-François Xavier pour travailler et c'est là qu'il rédigea ses écrits sur l'amnistie et sur la question scolaire.

• que la statue de la Sainte Vierge, donnée par les Enfants de Marie en 1914, fut transportée en traîneau de la gare de Headingley à Saint-François Xavier par M. Albert Lavallée.

# Le chemin le plus court n'a pas toujours la meilleure histoire



**André Jeanson**

*"On voulait venir en aide aux petits villages, qui eux, semblent toujours avoir été oubliés. Pour les communautés le long du no 2 qui n'ont jamais rien eu, la désignation de Red Coat Trail, ça nous aurait beaucoup aidés."*




**Carte de la route commémorative telle que proposée par la Red Coat Trail Association. La ligue pointillée trace le chemin parcouru par la Gendarmerie du Nord-Ouest en 1874. La ligne continue indique le chemin provincial numéro 2. Le village de Saint-Claude est indiqué par le chiffre 2.**

**André Jeanson n'a pas caché sa déception en apprenant la décision du gouvernement provincial. Il n'a pas pu contenir un commentaire légèrement teinté d'amertume. Trois ans de travail pour améliorer l'avenir économique de son village: effacés.**

**Mais pour l'épicier de Saint-Claude, ce n'est que partie remise.**

Elm Creek, Saint-Claude, Treherne, Glenboro. Une suite de petits villages qui longent la route no 2. Des petits villages oubliés parce que la majorité de la circulation passe soit au nord sur la Transcanadienne, soit au sud à travers Carman, Morden et Killarney, via la route provinciale no 3.

"Le no 2, lance **Emile Richard**, propriétaire de l'une des deux stations d'essence à Saint-Claude, est tellement peu mentionné! On n'a qu'à prendre la jonction du no 2 avec le chemin du périmètre à Winnipeg comme exemple. Il n'y a pas d'indication que le no 2 est une grande route."

"Il y a moins de traffic qu'avant, explique **Thérèse Delaquis**, propriétaire depuis 1963, avec son époux André, de l'autre station d'essence. Avant la construction de l'abattoir à Brandon, il y a dix ans, nous avions les camions qui se rendaient en ville pour amener les animaux aux abattoirs de Saint-Boniface."

Que faire alors pour encourager les automobilistes à voyager par le no 2? Et, du même coup, dépenser quelques piastres dans la région? Une solution simple s'offrait: désigner le chemin no

## Exit la Red Coat Trail manitobaine



**Lucien CHAPUT**

**POINT de CONTACTS**

2 Red Coat Trail, en honneur de la première expédition de la Gendarmerie du Nord-Ouest en 1874.

Il existe depuis cinq ans déjà une association du même nom: la **Red Coat Trail Association.** Formée de membres des trois provinces de l'Ouest (l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba) cette association a réussi à faire reconnaître la route depuis Fort Macleod en Alberta jusqu'à Redvers en Saskatchewan comme la Red Coat Trail.

André Jeanson travaille depuis 1982 pour compléter le tracé manitobain de cette route commémorative. En tant que membre de l'exécutif de l'association inter-provinciale et responsable du dossier de développement économique pour la Chambre de commerce de Saint-Claude.

"On s'est rendu compte au début, explique le promoteur de la Red Coat Trail, qu'au Manitoba, les chemins les plus proches du trajet historique de la police montée étaient des petits chemins de gravier. Il était impossible de vouloir suivre cette route."

"Alors ce qu'on a proposé pour le Manitoba, poursuit André Jeanson, c'est une route commémorative et non pas une route historique. On a proposé la route no 2 parce que c'était la route la plus directe reliant la **Red Coat Trail en Saskatchewan** avec Winnipeg."

Mais entre temps, un autre groupe, appuyé par la **Pembina Valley Tourist Association,** a proposé qu'on désigne plutôt la route no 3 comme la Red Coat Trail. C'était, d'après eux, le no 3 qui était la route la plus proche du trajet historique. De plus, avec leur proposition, la route commémorative commencerait à **Emerson,** le point de départ de la Gendarmerie du Nord-Ouest en 1874.

"Puisqu'il n'était pas question d'une route historique, mais d'une route commémorative, rétorque le responsable du développement économique de Saint-Claude, on a poussé pour que ce soit le no 2. Les gros villages comme **Morden** et **Winkler** au sud sont déjà très bien servis."

"On voulait venir en aide aux petits villages, qui eux, semblent toujours avoir été oubliés. Pour les communautés le long du no 2 qui n'ont jamais rien eu, la désignation de Red Coat Trail, ça nous aurait beaucoup aidés."

**La décision du gouvernement manitobain est sans équivoque. Il n'y aura pas de route commémorative Red Coat Trail au Manitoba.**

La raison, explique un porte parole du ministère du Développement de l'entreprise et du Tourisme est la suivante. Il n'y a aucune justification historique dans les deux cas.

Aussitôt qu'on identifie un lien historique, le touriste s'attend à trouver des témoignages de l'événement commémoré quelque part le long de la route. Ce qui n'aurait pas été le cas pour le no 2 ou le no 3.

"On n'accepte pas ça, s'insurge André Jeanson. Si l'Alberta et la Saskatchewan ont choisi la route qui mène au no 2, pourquoi par le Manitoba? Je suis déçu de la décision du Manitoba. Je suis convaincu que la province a perdu beaucoup de dollars touristiques qui auraient passé par le no 2."

"Ce n'est certainement pas fini pour nous. On va continuer à lobbyer pour la route no 2. La Red Coat Trail Association va se rencontrer à Glenboro en octobre 1985. Entre temps, les Chambres de commerce de Treherne, Elm Creek et Saint-Claude vont se rencontrer pour discuter de la situation."

"S'il faut, on va installer nos propres panneaux pour laisser savoir que le chemin le plus court de Winnipeg à la Red Coat Trail de la Saskatchewan, c'est le no 2."

Un moyen comme un autre pour assurer que Saint-Claude ait sa part des quelque 621 millions de $ dépensés annuellement par les visiteurs au Manitoba.

**POINT À LA LIGNE. Les taxes foncières à Winnipeg pourraient augmenter** de plus de 4 pour cent cette année. Le bureau des commissaires de la ville propose cette hausse pour couvrir les dépenses annuelles qui se chiffreront à près de 454 millions de $. C'est une hausse de 5 pour cent sur les dépenses de l'an dernier.

**15 suggestions susceptibles d'augmenter les revenus de la ville** ont été proposées par les fonctionnaires municipaux de la capitale manitobaine. Entre autres, on suggère une taxe sur les appels téléphoniques, une taxe sur chaque voiture enregistrée à Winnipeg et une taxe de vente de 6 pour cent sur les repas servis dans les restaurants.

**Les tarifs d'autobus winnipégois ont augmenté de cinq cents** pour tous les clients le 1er mars dernier. Le coût des laissez-passer mensuel est maintenant de 27 $, une augmentation de 2$ par mois.

**Le programme de surveillance des quartiers Neighborhood Watch connaît un succès** à Winnipeg. Les vols et les crimes contre la propriété ont diminué de 30 à 42 pour cent dans certains quartiers d'East Kildonan. D'autres parties d'East Kildonan ne participant pas au programme ont connu des hausses dans le nombre de ces crimes. Il est possible que les conseillers municipaux coupent le budget de ce programme.

**La municipalité de Taché** aura sans doute un surplus de 35 000 $ à la fin de l'année financière 1984-85.

On dit que la vie est meilleure en campagne...



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

## Document de travail sur la radio communautaire.

Le C.R.T.C. a publié un document de travail sur la radio communautaire qui propose, entre autres, une redéfinition de la radio communautaire de même que des critères de programmation pour trois différents types de services de radio communautaire (Avis public CRTC 1985-34). Le Conseil invite le public à le commenter avant le 29 mars 1985 en prévision d'une audience publique qui se tiendra à Hull, le 23 mars 1985.

Cet examen de la radio communautaire fait suite aux consultations menées par le Conseil auprès de plusieurs groupes comme les radiodiffuseurs communautaires et privés et les associations qui les représentent: l'Association des radioffuseurs communautaires du Québec, l'Association canadienne des radiodiffuseurs et l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française. Un comité consultatif présidé par M. Réal Therrien s'est penché sur des questions telles le rôle et le financement de la radio communautaire et le type d'engagement approprié au niveau de la programmation pour ces stations. Ces consultations ont été menées par suite de nombreuses difficultés rencontrées par les radioffuseurs communautaires et qui ont été dénoncées tant par les radioffiseurs communautaires que commerciaux.

Le projet suggère aussi d'apporter des modifications à la définition de la classe de licence MF qui serait connue sous le nom de licence MF spéciale, pour chapeauter trois types de services communautaires.

Dans ce document de 20 pages, il est suggéré d'éliminer les restrictions touchant le genre de publicité diffusée par ces stations, avec des variantes quant à la quantité de publicité qui serait permise selon le type de licence. Il évoque également la possibilité pour les radios étudiantes de diffuser de la publicité nationale pré-enregsitrée.

Quiconque est intéressé à faire part de ses commentaires est invité à le faire avant le **29 mars 1985**.

Pour plus de renseignements, contactez: Services d'information, Ottawa (Ontario) K1A 0N2 - (819) 997-0313, Visuor (819) 994-0423 ou à notre bureau régional à: Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3 (204) 949-6306.

Canadä